ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

PROJET ACADÉMIQUE 2021-2025

Guide de consultation des personnels et des usagers

Table des matières

Éditorial 3

AXE 1 - RÉDUIRE LES ÉCARTS DE PERFORMANCES SCOLAIRES ENTRE LES PUBLICS ET LES TERRITOIRES 4

1. Contexte démographique et social de l'académie 4
2. Éléments de méthode pour la consultation des usagers et des personnels 6
3. Évolution des critères de performances scolaires utilisés 6
4. Une nouvelle approche cartographique 7

Axe 1 : questionnaire à destination des contributeurs 8

AXE 2 - FORMER LE CITOYEN DU 21e SIÈCLE 9

1. Éléments de contexte 9
2. Éléments de méthode pour la consultation des usagers et des personnels 10
3. Une approche élargie du développement durable 10
4. Le numérique, vers une acculturation de l'ensemble des acteurs 11
5. Les compétences psycho-sociales : un enjeu majeur pour le 21e siècle ? 13
6. Ancrer les valeurs de la République, incarner notre culture citoyenne 14

Axe 2 : questionnaire à destination des contributeurs 15

AXE TRANSVERSAL 16

La promotion de la qualité de vie au travail des acteurs du système éducatif 16

Qualité de vie au travail et développement durable 16

Une organisation porteuse de sens et de cohésion pour les personnels 17

Renforcer l'accompagnement et la formation des personnels 17

Axe transversal : questionnaire à destination des contributeurs 18

ANNEXES 20

Les objectifs fondamentaux de notre système éducatif, l'élévation générale du niveau des élèves et la réduction des inégalités, s'inscrivent dans le temps long. Ils dépassent la temporalité d'un projet académique.

Il est donc logique et même heureux de retrouver d'un projet à l'autre un certain nombre d'objectifs : réduction des écarts entre les publics et les territoires, meilleure réussite des élèves, parcours plus fluides, construction d'une citoyenneté éclairée. Pour autant, nous exerçons dans un contexte social, économique, environnemental et sanitaire en évolution.
Notre futur projet académique 2021-2025 s'inscrira ainsi tout à la fois dans la continuité et le changement.

Le présent **guide de consultation** va permettre à **chacune et chacun d'apporter une contribution déterminante** à ce projet dans le champ de son action ou de ses attentes, ainsi que dans celui plus global du fonctionnement de l'École. Ce partage d'une **réflexion collective** est au centre de notre démarche et constitue un fondement préalable à son bon déroulement.

Au sein des différents collectifs qui composent la communauté éducative, vos contributions permettront ainsi de nourrir l'élaboration d'un projet réaliste et réalisable, défini **ensemble** pour **aujourd'hui et demain**.

Ce guide est organisé autour de **trois axes de réflexion**, illustrés d'éléments d'analyse (cartes, éléments statistiques, témoignages...). Il prend le parti de souligner :

- les écarts significatifs de performances scolaires entre les publics et les territoires ;
- l'enjeu de former le citoyen du 21e siècle ;
- les problématiques de qualité de vie au travail des acteurs du système éducatif.

C'est sur la base de vos propositions concrètes que sera élaboré le projet académique 2021-2025 de l'académie de Bordeaux.

À tous, j'adresse de chaleureux remerciements pour vos contributions à venir et pour votre engagement à porter ensemble l'ambition de réussite de nos élèves.

Anne Bisagni-Faure
Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

AXE 1

RÉDUIRE LES ÉCARTS DE PERFORMANCES SCOLAIRES ENTRE LES PUBLICS ET LES TERRITOIRES

1 Contexte démographique et social de l'académie

La période du projet académique 2016-2020 a vu apparaître à partir de 2018 une première tendance à la baisse de la population scolaire des 6 à 17 ans. Cette tendance observée à l'échelle globale de l'académie masque toutefois de fortes disparités entre départements. La population scolaire continue de croître en Gironde (certes moins fortement que les années précédentes) alors que la décroissance amorcée en Dordogne dès 2014 semble quant à elle se renforcer. Pour les trois autres départements (Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques), l'année 2018 marque un début de décroissance de la population de 6 à 17 ans scolarisée.

Évolution de la population scolaire de 6 à 17 ans

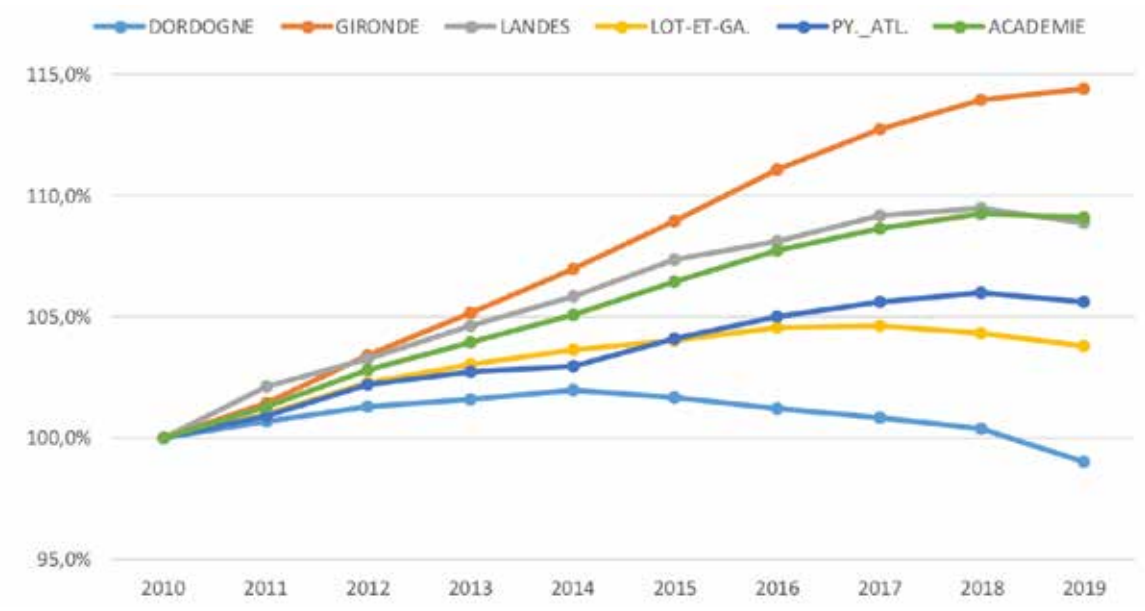

À ce contraste entre dynamiques démographiques viennent s'ajouter de fortes disparités sociales entre territoires. Deux départements de l'académie, la Dordogne et le Lot-et Garonne, avaient ainsi en 2017 un taux de pauvreté* supérieur à la moyenne nationale (14,5 pour la France métropolitaine, 16,3 pour la Dordogne, 17,0 pour le Lot-et-Garonne) alors que le taux académique (13,0) lui est inférieur. Des études plus précises (voir plus loin carte des IPS) montrent également de fortes disparités au sein d'un même département. En Gironde par exemple, si le taux de pauvreté (12,6) est inférieur aux taux académique et national, la situation est très contrastée entre d'une part les territoires regroupant la métropole bordelaise et les contours du bassin d'Arcachon, et d'autre

** Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian (INSEE)*

part les territoires correspondant à la périphérie nord et est du département (Médoc, Blayais, Libournais, Langonais). Un constat identique pourrait être fait pour les Landes, département présentant le plus faible taux de pauvreté (11,7). Ici, le contraste est marqué entre d'un côté le sud du département et sa zone littorale, de l'autre les secteurs forestiers du nord-est.

En 2020, au moment d'engager la rédaction du nouveau projet 2021-2025, l'académie de Bordeaux est ainsi un territoire démographiquement, socialement et économiquement fortement contrasté. Une étude conduite par le CREDOC montrait déjà en 2016 à quel point la réduction des inégalités territoriales apparaissait comme une préoccupation importante aux yeux des français. Dans un ensemble de domaines aussi variés que l'école, la santé, la sécurité, le développement économique, les transports, l'accès à la culture, on observe que le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics croit fortement chez les populations éloignées des grands pôles urbains.

Le regard des Français sur leur territoire

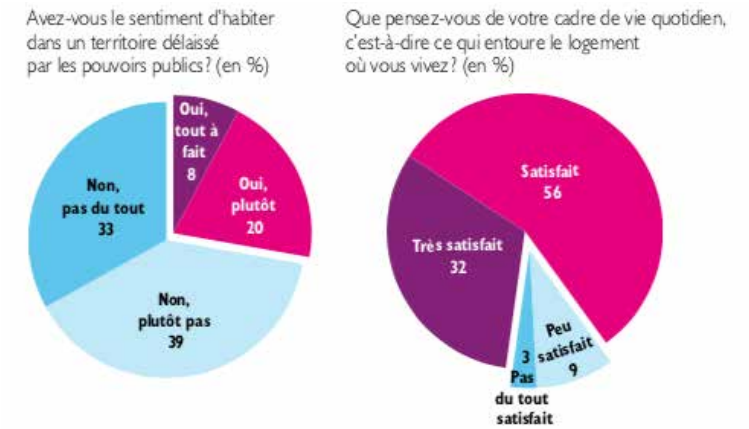

Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2016.

Le sentiment de délaissement est plus fort dans les communes éloignées des grands pôles

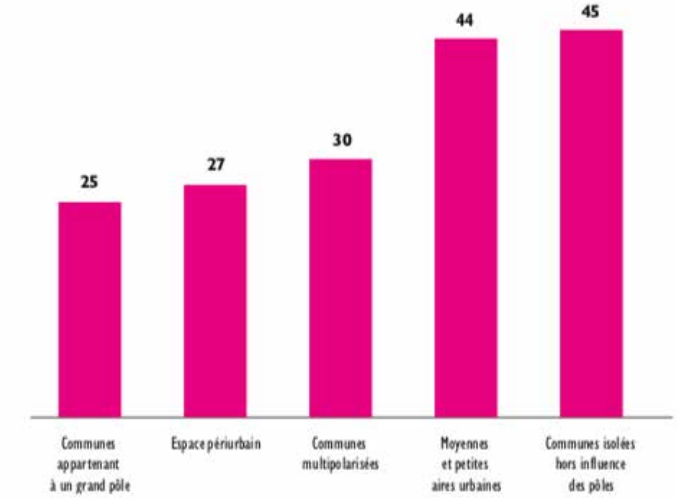

Proportion de personnes qui déclarent avoir le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé des pouvoirs publics (cumul des réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt ») (en %)

Source: Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2016.

Ces éléments de contexte, pleinement d'actualité dans notre académie, et la lecture des différents indicateurs qui seront proposés à l'analyse des contributeurs, illustrent sans ambiguïté la nécessité de persévérer sur la réduction des écarts de performances scolaires entre les publics et les territoires comme une priorité majeure du projet académique 2021-2025.

2 Éléments de méthode pour la consultation des usagers et des personnels

Le présent guide vise un double objectif. Il propose tout d'abord aux usagers et aux personnels un ensemble de données statistiques leur permettant de s'approprier la problématique traitée. Il est en effet important de faire consensus sur des indicateurs partagés par les acteurs et les partenaires de l'école pour mesurer les effets des actions et des politiques conduites dans le but de réduire les inégalités scolaires entre publics et territoires. Les indicateurs proposés doivent être porteurs d'un ensemble de valeurs partagées par tous pour décrire et mesurer les performances scolaires. À ce titre, le recueil de données portées en annexe à l'attention des acteurs et des usagers n'est pas exhaustif mais a vocation à s'enrichir en fonction des propositions qui seront faites par les contributeurs et pourra être complété notamment par des indicateurs locaux.

Un constat

> Les zones d'animation pédagogique de l'académie de Bordeaux ont été mises en place il y a maintenant presque vingt-cinq ans.

Il a pour second objectif de recueillir les propositions d'actions à mettre en œuvre, de dispositifs à construire, de réorganisations éventuelles des modalités d'accompagnement, de collaboration et de pilotage au sein des circonscriptions, des zones d'animation pédagogiques (ZAP), des départements et de l'académie, dans le but de réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et les territoires. Ce travail pourra dans un premier temps prendre appui sur les préconisations du précédent projet académique, identifier les actions qui ont pu être effectivement mises en œuvre et en mesurer les effets, analyser les raisons et les difficultés qui ont pu freiner ou empêcher le déploiement d'autres actions. Ce travail pourra être également prospectif en analysant par exemple en quoi le nouveau dispositif d'évaluation des EPLE peut contribuer à la réduction des inégalités scolaires. Il a également vocation à questionner, interroger, remettre à plat les organisations et les modalités de travail collaboratif au sein des territoires. Certaines, comme les ZAP, ont été mises en place il y a maintenant presque vingt-cinq ans.

3 Évolution des critères de performances scolaires utilisés

Le projet académique 2016-2020 prenait comme critères de performances scolaires des données liées au parcours et à l'orientation des élèves. Une telle approche écartait de fait tout indicateur exploitable pour le premier degré, ce dernier étant caractérisé par l'homogénéité de sa structure d'enseignement et l'impossibilité de différencier des parcours d'orientation. La mise en œuvre d'évaluations nationales normées fournit une nouvelle batterie d'indicateurs qui permettent aujourd'hui de mesurer les acquis des élèves et les écarts de performances scolaires entre les publics et les territoires.

À un autre niveau, l'importance accordée dans certaines analyses au taux de passage de la 3e vers la 2de GT a pu parfois être interprétée comme une forme de hiérarchisation dans la reconnaissance de différentes voies de formation après le collège. Le taux de passage de la 3e vers l'ensemble des voies de formation débouchant sur un baccalauréat (2de GT, 2de pro, 2de GT dispensée dans les lycées relevant du ministère de l'agriculture) sera dorénavant privilégié comme premier indicateur de comparaison territoriale des poursuites d'étude après le collège. Par ailleurs, certains indicateurs comme les taux de retard à l'entrée en CM1 ou en 6e ne sont plus aujourd'hui d'actualité au regard des évolutions du cadre réglementaire et des pratiques dans le domaine du redoublement.

4 Une nouvelle approche cartographique

Le précédent projet académique prenait les ZAP comme unité géographique d'agrégation et de traitement des données afin de mesurer les écarts de performances scolaires entre territoires. Ces unités n'apparaissent plus aujourd'hui complétement adaptées pour décrire et analyser dans toute leur complexité les contrastes existant parfois entre deux territoires d'une même ZAP, proches géographiquement et pourtant très éloignés au niveau de leurs performances scolaires. Le découpage de l'académie en 25 zones d'animation pédagogique ne présente pas, pour reprendre un terme propre à la photographie ou à la technologie des écrans, la résolution suffisante pour observer et analyser ce que certains analystes n'hésitent pas à appeler aujourd'hui une société en archipels. Pour exemple, la ZAP Bordeaux Nord, la plus importante de l'académie au regard du nombre d'élèves et d'établissements, présente de forts contrastes au niveau des indicateurs de position sociale et de performances scolaires entre les différentes communes et les différents quartiers qui la composent.

Une observation

> « Les choix d'orientation en fin de 3e entrainent d'importants déplacements de population scolaire qui rendent difficile d'associer des indicateurs de performances à un niveau territorial »

Les ZAP seront conservées comme unité géographique d'agrégation et de traitement des données portant sur les performances scolaires des lycées et du post bac. Les choix d'orientation en fin de 3ème entrainent en effet d'importants déplacements de population scolaire qui rendent difficile d'associer des indicateurs de performances à un niveau territorial infra ZAP. Toutefois, l'échelle du secteur de recrutement des collèges sera privilégiée pour analyser l'ensemble des données relatives aux objectifs du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. Ce découpage géographique a le mérite de présenter une résolution dix fois supérieure au découpage par ZAP et de permettre ainsi une analyse plus fine des articulations existant entre performances scolaires et sociologie des territoires. Cette échelle est également plus adaptée au traitement des données du premier degré.

AXE 1

QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES CONTRIBUTEURS

Une réponse à toutes les questions n'est pas obligatoire.

1. L'analyse des indicateurs de performance scolaire

Comment percevez-vous les écarts de performances scolaires entre territoires ? Quels sont les indicateurs qui vous paraissent les plus marquants pour décrire ces inégalités territoriales ?

2. L'animation éducative et pédagogique des territoires

La Zone d'Animation Pédagogique vous apparait-elle comme une organisation adaptée pour réduire les écarts de performance scolaire entre les territoires ? Si oui, illustrez par quelques exemples d'actions conduites au sein des ZAP. Si non, expliquez votre point de vue.

Envisagez-vous d'autres organisations territoriales possibles ou d'autres modalités de travail, pour renforcer l'animation pédagogique et éducative au sein des territoires ?

3. L'attractivité des territoires pour les personnels

Le déficit d'attractivité de certains secteurs géographiques observé lors des demandes de mutation des personnels vous parait-il avoir un impact sur les écarts de performance scolaires entre territoires. Si oui, pourquoi ?

Quelles propositions feriez-vous pour attirer et stabiliser les personnels dans les territoires les plus éloignés des pôles urbains ?

4. Le traitement de la difficulté scolaire

Quels types de dispositifs ou d'actions mises en place ces dernières années vous sont apparus les plus efficaces pour traiter la difficulté scolaire ? Vous paraît-il souhaitable de déployer de nouvelles stratégies ? Si oui, lesquelles ?

Quelles propositions feriez-vous pour améliorer l'accompagnement des élèves et des familles les plus éloignés de l'école ?

5. Pour aller plus loin

De façon plus large, quelles actions souhaiteriez-vous engager dans votre champ de compétences pour réduire les écarts de performances scolaires entre les territoires ?

AXE 2

FORMER LE CITOYEN DU 21e SIÈCLE

1 Éléments de contexte

Les enjeux de formation du citoyen du 21e siècle placent la préoccupation environnementale au cœur du projet académique 2021-2025.

Les enquêtes d'opinion montrent très clairement que la préoccupation environnementale est partagée par une proportion de plus en en plus importante de la population française, et tout particulièrement par les plus jeunes. Régulièrement informée de données statistiques sur l'évolution des températures à la surface du globe terrestre et sur ses effets, la génération actuelle d'élèves et d'étudiants est indiscutablement plus exposée à une approche plus lucide et inquiète du futur que celles qui l'ont précédée.

Une préoccupation environnementale à son plus haut niveau depuis 40 ans

Évolution de la part de Français préoccupés par l'environnement parmi une liste de 12 thèmes (chômage, immigration, Europe, etc.) (en %)

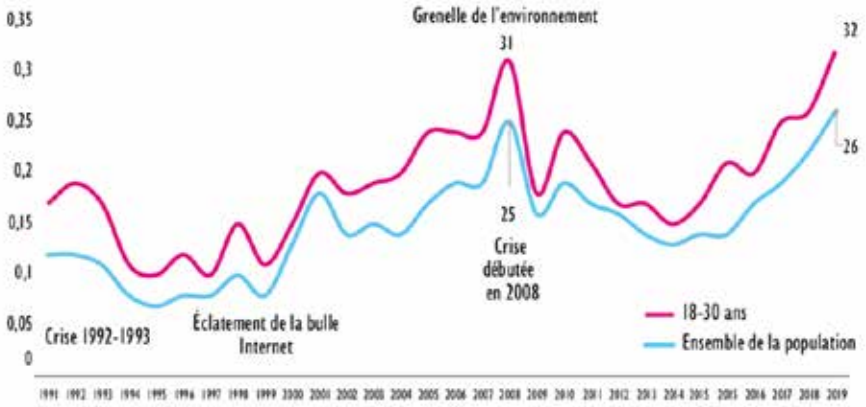

Source : enquête Conditions de vie et aspirations des Français, CRÉDOC.

La crise sanitaire du printemps 2020 a incontestablement marqué l'actualité scolaire et la période de confinement a fortement interpellé l'École dans ses finalités et ses modalités d'organisation.

Une conviction

> « Une approche statistique n'apparait plus suffisante pour traduire pleinement la performance scolaire tant dans sa dimension individuelle que collective. »

L'impossibilité, inédite jusqu'à ce jour, de réunir sur un même lieu élèves et professeurs a naturellement impacté les conditions habituelles de la relation pédagogique, à savoir un ensemble d'éléments de communication verbale ou non verbale (les échanges, les regards) qui encouragent et accompagnent les apprentissages. Les deux éléments majeurs précédemment cités nous obligent de la sorte à les prendre en compte pour l'avenir du système éducatif : la personnalisation des apprentissages, l'intérêt des pratiques coopératives, la mise en place d'un suivi individuel des élèves garantissant le bien-être à l'école, le développement de l'estime de soi et la prévention du décrochage scolaire, la coopération, l'acculturation numérique de l'ensemble des acteurs ...

2 Éléments de méthode pour la consultation des usagers et des personnels

Ce deuxième axe de réflexion vient compléter et enrichir par une approche complémentaire les ambitions précédemment exposées dans l'axe 1. La performance scolaire a été longtemps presque exclusivement mesurée à l'aide d'indicateurs en lien avec les parcours scolaires des élèves, s'appuyant sur des analyses de flux, des suivis de cohortes, réduisant implicitement la réussite individuelle d'un élève à la voie de formation qu'il a choisie. Cette approche n'apparait plus suffisante pour traduire pleinement la performance scolaire tant dans sa dimension individuelle que collective.

Sans être totalement déconnecté des problématiques d'écarts de performances scolaires entre publics et entre territoires, ce deuxième axe de réflexion vise à travers une réflexion plus large à mieux cerner et identifier les enjeux de formation de notre siècle. Dans une société où les développements technologiques, les phénomènes culturels, les orientations sociétales évoluent de plus en plus rapidement, l'École a incontestablement besoin de laisser à ses acteurs et à ses usagers le temps d'analyser le contexte sociétal dans lequel les élèves, jour après jour, construisent leur représentation du monde.

Les quatre thèmes d'étude brièvement exposés ci-après n'ont pas vocation à l'exclusivité. Ils sont présentés comme autant d'éléments déclencheurs afin de susciter et d'engager le débat, l'objectif étant de tracer pour les trois années à venir les lignes directrices d'un projet éducatif ambitieux, de l'école maternelle au lycée.

3 Une approche élargie du développement durable

En septembre 2015, les 193 états membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Avec ses 17 objectifs, il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société. Cette approche systémique du développement durable intègre dorénavant un vaste ensemble d'enjeux fondamentaux pour les sociétés humaines : changement climatique, alimentation durable, lutte contre les inégalités, notamment entre les sexes, prévention des risques, dont en matière de santé, organisation des sociétés et des relations humaines, … Ces enjeux constituent un défi de civilisation mobilisant la réflexion et l'engagement civique de tous.

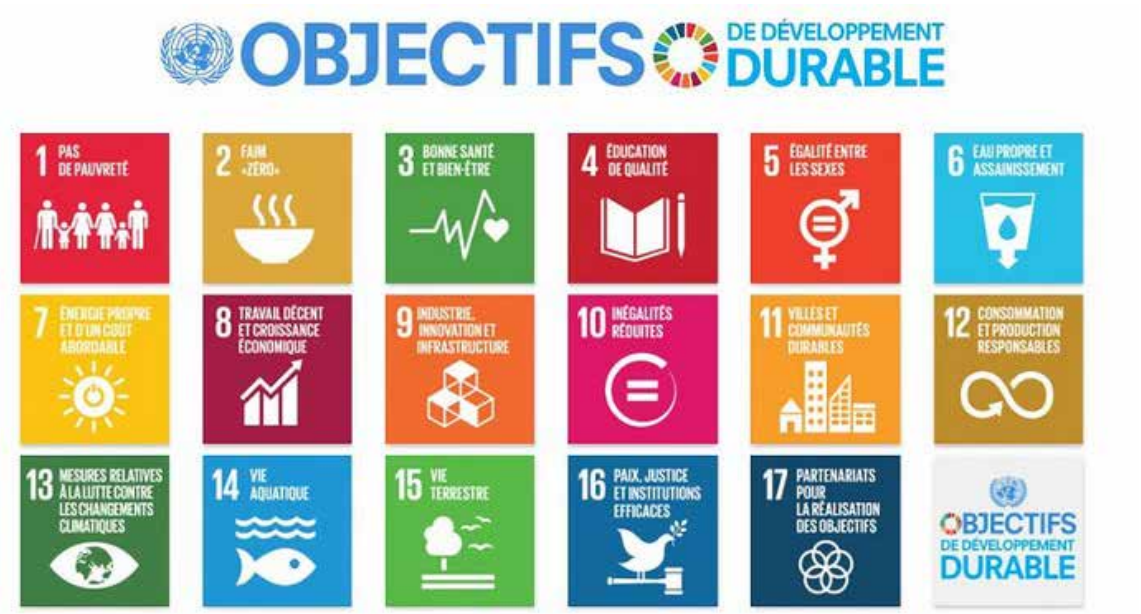

L'institution scolaire joue un rôle prépondérant dans l'appropriation des objectifs de développement durable (ODD) en transmettant aux élèves les connaissances et les compétences indispensables pour comprendre les phénomènes qui touchent notre planète et en appréhender la complexité. Elle a aussi pour mission d'encourager une démarche éducative et citoyenne en accompagnant l'engagement des jeunes générations dans des actions concrètes en lien avec les objectifs de développement durable et est soumise à un devoir d'exemplarité au sein des écoles, des collèges et des lycées, comme des services académiques. À ce titre, l'élection des éco-délégués vient renforcer la démocratie collégienne et lycéenne en ouvrant aux élèves un nouvel espace d'expression.

4 Le numérique, vers une acculturation de l'ensemble des acteurs

La situation de confinement du printemps 2020 a donc placé l'institution scolaire dans la situation inédite de devoir penser et organiser son enseignement intégralement à distance. Pour la majorité des élèves, la continuité pédagogique a été mise en œuvre sur la base d'échanges dématérialisés via les plateformes d'ENT, les messageries ou les réseaux sociaux. Ces échanges ont pu prendre des formes extrêmement diverses (classe virtuelle en direct, échanges écrits asynchrones, échanges de fichiers audio, partage de documents…).

Dans notre académie, comme dans d'autres territoires de France, une inégalité d'accès des familles aux technologies numériques a été constatée, que ce soit par absence de matériel ou par un accès dégradé à l'Internet. Cela a conduit les directeurs d'école, les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques à bâtir une alternative à la continuité pédagogique fondée sur des échanges de document au « traditionnel » format papier.

Une certitude

> « L'École ne limite pas le fait numérique à la seule appropriation de compétences pratiques. »

Cette soudaine mise entre parenthèses des activités sociales et professionnelles en présentiel a pu laisser un certain nombre d'acteurs (élèves, parents, enseignants) relativement désarmés face à des outils et des procédures qu'ils ne maîtrisaient pas suffisamment. La crise sanitaire a ainsi confirmé la nécessité pour chacun de maîtriser un ensemble de compétences numériques de base indispensables pour communiquer et accéder à de l'information.

Récemment mise en œuvre, la certification PIX constitue à ce titre un enjeu important pour le système éducatif qui devra montrer dans les années à venir sa capacité à faire monter en compétences élèves, parents et professionnels.

Le fait numérique s'impose aujourd'hui à l'ensemble de la société et à l'ensemble des activités de nature économique, sociale ou culturelle. Au regard de ces transformations, il apparait nécessaire que l'École ne limite pas le fait numérique à la seule appropriation de compétences pratiques, tout aussi importantes soient-elles. Deux apprentissages fondamentaux de l'École, la lecture et l'écriture, sont aujourd'hui directement interrogés par les technologies numériques.

Évolution des supports de lecture, multiplication à l'infini des sources d'information, évolution des modes d'écriture (par clavier, par stylet, par reconnaissance vocale) sont autant de phénomènes qui modifient en profondeur la relation de l'être humain à l'écrit. De nouvelles compétences comme la littératie numérique (capacité d'un individu à utiliser efficacement un ordinateur pour collecter, gérer, produire et communiquer des informations à la maison, à l'école, sur le lieu de travail et dans la société) doivent aujourd'hui être appréhendées en lien étroit avec l'acquisition des compétences de lecture et d'écriture.

Taux d'équipement en smartphone chez les 12-14 ans et les 15-17 ans

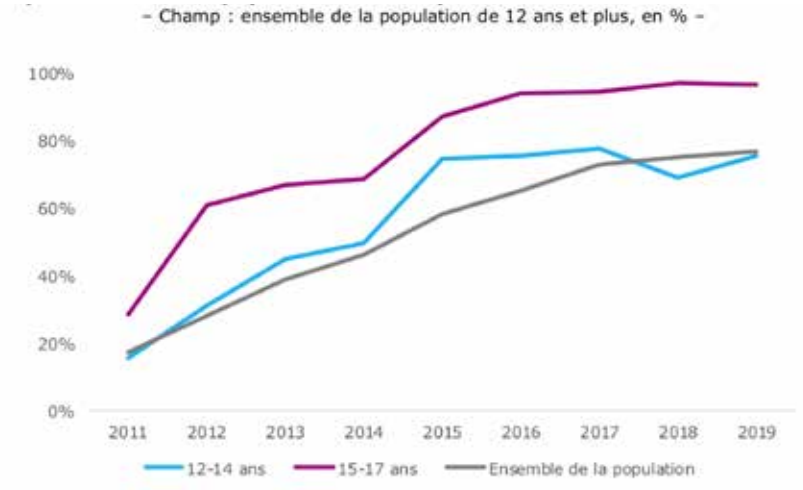

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations »

Il convient enfin d'évoquer le caractère générationnel de la relation des individus au numérique (le plan informatique pour tous n'est mis en place qu'en 1985). Ces dix dernières années ont été marquées par un phénomène majeur, l'explosion de la vente de smartphones en France et dans le monde. En 2019, près de 80% de la population française en est équipée. Le taux d'équipement des 15-17 ans est proche de 100%, celui des 12-14 ans n'a cessé de croitre lui aussi.

L'omniprésence de cet objet dans la vie quotidienne des jeunes Français (en 2019, ils ont, selon diverses sources, passé en moyenne 3,8 heures par jour sur leur smartphone) est l'objet de controverses, comme en leur temps l'apparition de la télévision, du téléphone, des consoles de jeu ou de la calculatrice : d'un côté le progrès, de l'autre les risques d'addiction, la perte potentielle de lien social et l'affaiblissement possible de certaines compétences par délégation de fonctions cognitives, sans oublier le risque liés aux mauvais usages. Ni béatement technophile, ni aveuglement technophobe, l'École doit accompagner les usages numériques des jeunes en cherchant à en appréhender pleinement les enjeux cognitifs, psychologiques, éducatifs, culturels, et de sécurité.

5 Les compétences sociales, cognitives, émotionnelles : un enjeu majeur pour le 21e siècle ?

Divers éléments de contexte liés aux évolutions technologiques et sociétales invitent l'Institution scolaire à porter un regard particulièrement vigilant sur le développement des compétences sociales, cognitives et émotionnelles des élèves.

COMPÉTENCES SOCIALES, COGNITIVES, ÉMOTIONNELLES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Compétences sociales (ou interpersonnelles ou de communication)	Compétences cognitives	Compétences émotionnelles
Compétences de communication verbale et non verbale : écoute active, expression des émotions, capacité à donner et recevoir des *feedback*.	**Compétences de prise de décision** et de résolution de problème.	**Compétences de régulation émotionnelle :** gestion de la colère et de l'anxiété, capacité à faire face à la perte, à l'abus et aux traumatismes.
L'empathie, c'est-à-dire la capacité à écouter et comprendre les besoins et le point de vue d'autrui et à exprimer cette compréhension.	**Pensée critique et l'auto-évaluation** qui impliquent de pouvoir analyser l'influence des médias et des pairs, d'avoir conscience des valeurs, attitudes, normes, croyances et facteurs qui nous affectent, de pouvoir identifier les (sources d') informations pertinentes.	**Compétences de gestion du stress** qui impliquent la gestion du temps, la pensée positive et la maîtrise des techniques de relaxation.
Capacités de résistance et de négociation : gestion des conflits, capacité d'affirmation, résistance à la pression d'autrui.		**Compétences d'auto-évaluation et d'auto-régulation** qui favorisent la confiance et l'estime de soi.
Compétences de coopération et de collaboration en groupe.		
Compétences de plaidoyer qui s'appuient sur des compétences de persuasion et d'influence.		

Document INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

Initialement définies en 1993 de façon très générale par l'OMS comme *« la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être subjectif lui permettant de répondre de façon positive et efficace aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne »*, les compétences psycho-sociales s'inscrivent aujourd'hui dans un schéma descriptif qui distingue des compétences sociales (ou interpersonnelles ou de communication), des compétences cognitives et des compétences émotionnelles. Au milieu des multiples objectifs de développement propres à chacune de ces trois familles de compétences (voir tableau), l'empathie et la pensée critique constituent incontestablement des enjeux majeurs pour la formation du citoyen du 21e siècle.

On pourrait ainsi définir l'esprit critique par un ensemble d'attitudes et d'habitudes dans notre manière d'aborder les choses, que ce soit dans la sphère professionnelle ou privée. Le développement de l'esprit critique implique curiosité, lucidité sur ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas, modestie face à la complexité du monde et à l'étendue des connaissances. Il implique également l'autonomie, c'est-à-dire la capacité à penser par soi-même, à penser parfois différemment des gens qui vous entourent, à avoir un point de vue personnel. Il exige un certain sens de l'écoute, c'est-à-dire la capacité à être attentif aux opinions des autres.

Face à l'exposition sans cesse croissante des individus aux flux d'informations portés par les médias traditionnels et les réseaux sociaux, face aux enjeux sensibles posés par les démarches identitaires de quelque nature qu'elles soient, la contribution de l'École au développement de l'esprit critique des jeunes s'impose comme une priorité pour notre République.

Au service de ce projet et comme support du développement des compétences sociales, cognitives et émotionnelles, le rôle de l'éducation physique et sportive et le soutien au sport scolaire constituent des appuis solides. S'y articulent en effet pour chaque situation, par exemple l'empathie, la capacité à prendre des décisions, l'auto-évaluation et l'auto-régulation.

C'est le sens de la labélisation « Génération 2024 » qui implique à travers des partenariats une dynamique forte de continuité éducative des pratiques sportives. Celles-ci permettent l'épanouissement de chacun en offrant des espaces de socialisation et de solidarité. La pratique du sport contribue aussi à l'égalité des chances en donnant à tous les élèves les mêmes droits et les mêmes devoirs, en développant leur sens des responsabilités et en contribuant à l'apprentissage de la citoyenneté.

6 Ancrer les valeurs de la République, incarner notre culture citoyenne

L'engagement pour les enjeux du développement durable, la maitrise de la littératie numérique, l'appropriation des compétences psycho-sociales, constituent des éléments indispensables d'une culture qui forme l'esprit dans le contexte du 21e siècle. Ce socle est ancré dans une éducation à la citoyenneté repensée et affirmée au cœur de notre École, pilier de la République.

Trois objectifs

- Respecter autrui
- Acquérir et partager les valeurs de la République
- Construire une culture civique

Le défi, porté par le projet d'une éducation à la liberté d'expression et au respect du principe de laïcité contribue à forger chez les élèves une autonomie dans leurs rapports aux savoirs réels ou supposés, dans des perspectives cognitive, éthique, culturelle et civilisationnelle, et fonde par là-même leur citoyenneté.

En appui du projet de cet accompagnement porté par chaque enseignant, le programme d'Enseignement moral et civique poursuit trois finalités liées entre elles et qui y contribuent : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture citoyenne. Dans ce projet, il est déterminant de prendre en compte que chaque élève est une personne à considérer comme telle, avec une sensibilité, avec un engagement, avec des valeurs, une personne qui exerce sa liberté de conscience et une personne qui respecte l'autre, au cœur de débats et de discussions régulées dans un Enseignement moral et civique revalorisé.

L'engagement dans une démarche pédagogique autour de la laïcité et plus largement autour des valeurs de la République nécessite plus que jamais d'accompagner les enseignants dans ce projet, pour situer comment savoirs et croyances participent de l'élaboration des opinions. Ce projet est déterminant pour anticiper les atteintes à la laïcité, pour agir contre le racisme et l'antisémitisme, pour prévenir l'homophobie et la transphobie.

Parce qu'elle permet de développer l'intelligence et la sensibilité, le raisonnement et la créativité, l'éducation artistique et culturelle favorise elle aussi la réussite et l'épanouissement des élèves. Sa généralisation au sein de notre institution contribue à combattre les inégalités territoriales, sociales et familiales qui freinent aujourd'hui son accès. Le plan « À l'école des arts et de la culture » répond à cet enjeu en visant à permettre à 100% des enfants de 3 à 18 ans d'avoir accès, tout au long de leur scolarité, à une pratique artistique et culturelle ambitieuse. Il importe de le garder au cœur de nos réflexions.

AXE 2

QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES CONTRIBUTEURS

Une réponse à toutes les questions n'est pas obligatoire.

1. Les objectifs de développement durable

À l'heure actuelle, quels enjeux de développement durable l'École doit-elle à vos yeux prioritairement traiter ? Dans quels domaines doit-elle se montrer particulièrement exemplaire ?

À votre niveau d'intervention, comment envisagez-vous de vous engager individuellement ou collectivement dans l'atteinte des objectifs de développement durable ?

Quels sont les indicateurs qui vous paraissent les plus marquants pour décrire l'action de l'École dans ce domaine ?

2. Le numérique

À vos yeux, l'École accorde-t-elle aujourd'hui une importance suffisante aux usages du numérique dans les pratiques d'enseignement et d'accompagnement des élèves ? Quels types d'actions pensez-vous nécessaires d'engager pour renforcer ces usages et avec quels objectifs ?

Le développement des compétences numériques des élèves est-il aujourd'hui suffisamment pris en compte par l'École ? Quels types d'actions pensez-vous nécessaires d'engager pour renforcer ces compétences ?

L'École prend-elle suffisamment en compte dans son approche éducative l'émergence d'une nouvelle culture numérique des jeunes ? À votre niveau d'intervention quelles actions jugez-vous nécessaires de mettre en place pour construire un projet éducatif prenant en compte ces nouveaux usages ?

3. Le développement des compétences sociales, cognitives et émotionnelles

Le développement de ces compétences est-il aujourd'hui suffisamment pris en compte par l'École ? Quels types d'actions pensez-vous nécessaires d'engager pour renforcer ces compétences ?

Comment l'École peut-elle agir pour contribuer à développer des compétences qui favorisent la confiance et l'estime de soi ?

4. Culture citoyenne, valeurs de la République et principe de laïcité

Quels enjeux de l'éducation à la citoyenneté l'Ecole doit-elle prioritairement traiter selon vous ?

Comment renforcer le développement de l'esprit critique des élèves ?

Quels sont vos besoins au quotidien pour faire vivre aux élèves les valeurs de la République ?

Quelles actions développer selon vous pour mettre en œuvre une « pédagogie de la laïcité » ?

AXE TRANSVERSAL

LA PROMOTION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES ACTEURS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier l'amélioration des conditions de travail pour les personnels et la performance du service rendu au public. La promotion de la qualité de vie au travail s'exprime notamment à travers le développement professionnel des personnels, l'accroissement de leurs compétences, connaissances et savoirs êtres.

Le Guide méthodologique de la Qualité de vie au travail publié par la DGAFP en 2019 définit ainsi les différents éléments constitutifs de la Qualité de vie au travail :

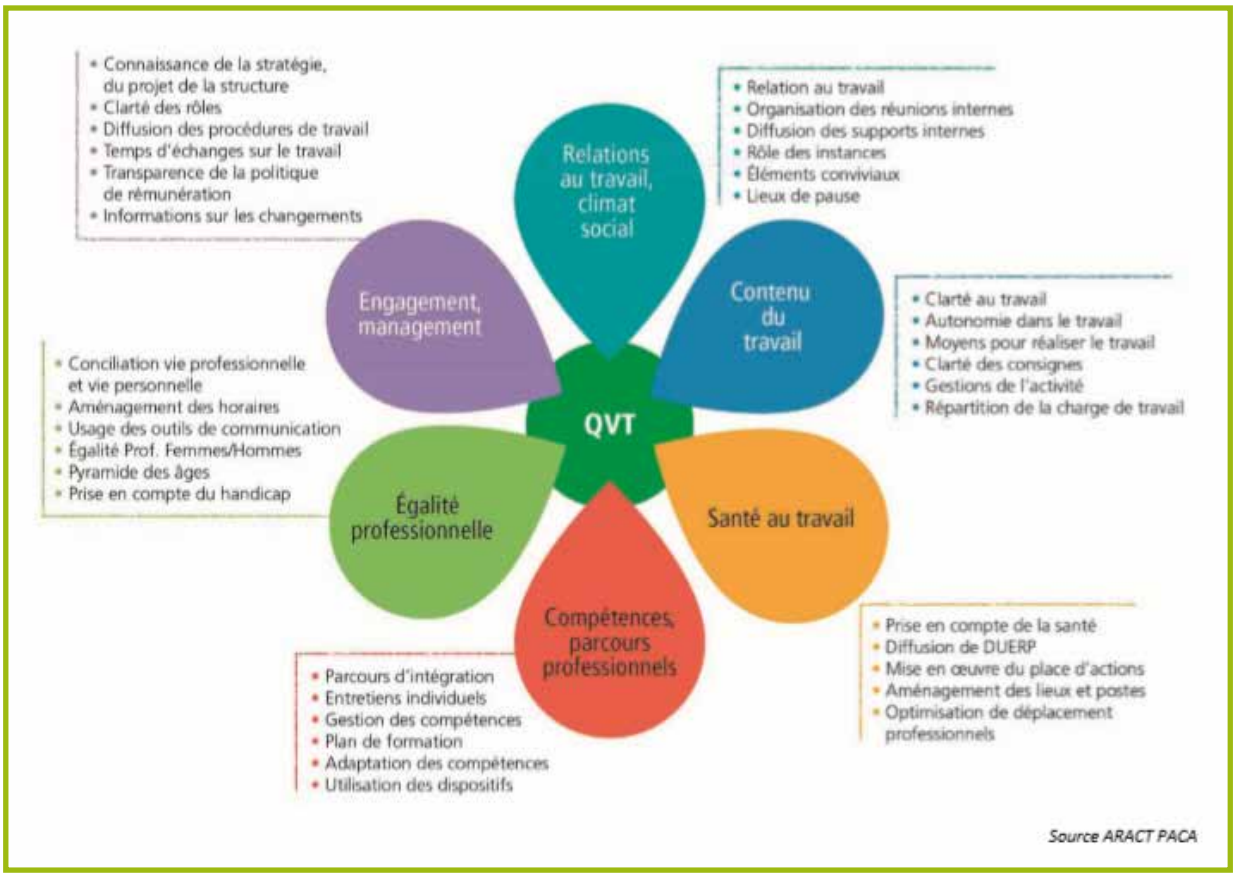

Qualité de vie au travail et développement durable

Un certain nombre des éléments constitutifs de la Qualité de Vie au Travail entrent en résonnance avec les objectifs de développement durable présentés au niveau de l'axe 2 du présent document. Les enjeux liés à l'égalité professionnelle et à la santé au travail revêtent ainsi une importance toute particulière dans une académie caractérisée par une moyenne d'âge des personnels supérieure à la moyenne nationale et par un contexte géographique impliquant pour certains professionnels des déplacements importants pour se rendre sur leur lieu de travail.

La Qualité de Vie au Travail nous invite ainsi à penser différemment notre relation à l'espace et au temps. Le contexte de la crise sanitaire a par ailleurs amené de nombreux personnels à pratiquer le télétravail ou à exercer certaines activités professionnelles à distance via des plateformes de visio-conférence ou d'autres outils. Ces pratiques professionnelles nécessitent un suivi et une évaluation afin d'en connaître les effets.

Une organisation porteuse de sens et de cohésion pour les personnels

La structuration du système éducatif est complexe, subdivisée en organisations de taille inégale, d'une école de zone rurale à un service académique, regroupant en son sein une grande diversité de statuts, des personnels enseignants et administratifs, titulaires et contractuels… Ces collectifs pluriels peuvent toutefois se rencontrer autour du sens donné aux missions de l'Éducation nationale et doivent pouvoir accompagner et mettre en œuvre, en confiance, le changement induit par les évolutions propres à notre institution, eux-mêmes inscrits au cœur de notre société en pleine évolution.

Comme toute situation de crise, le contexte de crise sanitaire que nous traversons a ainsi mis en exergue l'importance des trois éléments constitutifs de la Qualité de vie au travail que sont l'engagement et le management, les relations des personnels au travail et le climat social ainsi que les contenus mêmes du travail.

Pour fonctionner efficacement, une institution aussi complexe que la nôtre, reliant un grand nombre d'acteurs et d'usagers implique que chaque personnel dispose d'une vision claire de son rôle et de ses attributions et développe le niveau d'autonomie suffisant pour exercer sereinement ses missions.

L'exercice de l'autonomie, et plus largement l'aptitude de l'ensemble des personnels pédagogiques, éducatifs et administratifs, à accompagner les réformes éducatives, et les évolutions parfois complexes de notre société nous invitent plus que jamais à rester vigilants au renforcement des compétences professionnelles de chacun, en veillant à mobiliser une intelligence collective.

Renforcer l'accompagnement et la formation des personnels

La mise en place d'un schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale acte la volonté ministérielle d'ouvrir un accès pour tous à la formation professionnelle. Par cette démarche, le ministère engage ses personnels à acquérir et développer leurs compétences professionnelles par une formation qui réponde à la fois à leurs demandes et aux besoins de l'institution.

Ce croisement entre les priorités ministérielles et les besoins de formation exprimés par les personnels implique de mettre en œuvre de nouvelles modalités de consultation ainsi qu'une ingénierie de formation beaucoup plus proche de l'analyse des gestes professionnels quotidiens et du réel de la classe.

Le déploiement d'une RH de proximité fournit également l'occasion de mieux accompagner les personnels, que ce soit pour traiter une difficulté professionnelle ou pour valoriser des compétences et encourager des mobilités. Cette personnalisation de l'accompagnement et de la formation constitue incontestablement un des grands enjeux des années à venir.

> *Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer.*
>
> *Antoine de St Exupéry*

AXE TRANSVERSAL

QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES CONTRIBUTEURS

Une réponse à toutes les questions n'est pas obligatoire.

1. LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Citez 3 actions prioritaires pour renforcer le développement professionnel des personnels :

- ☐ Multiplier les apports d'informations (conférences, newsletters, veille documentaire, formation..)
- ☐ Renforcer l'accompagnement individualisé (exemple : tutorat)
- ☐ Développer les échanges inter catégoriels / inter-métiers
- ☐ Organiser et participer à des séminaires professionnels thématiques
- ☐ Participer à des groupes de pairs au sein de son établissement ou de sa structure
- ☐ Participer à des groupes de pairs avec des homologues d'autres administrations ou académies
- ☐ Favoriser l'immersion temporaire dans les services partenaires
- ☐ Autres : .....

Quelles sont les compétences que devront développer demain les personnels (enseignants, éducation, administratifs, techniques, ...) afin d'améliorer la qualité de service du système éducatif?

- ☐ Assurer une médiation
- ☐ Gérer des groupes et des conflits
- ☐ Gérer les crises et les situations urgentes
- ☐ Accompagner les changements
- ☐ Écoute active
- ☐ Maitriser les outils numériques
- ☐ Capacité d'adaptation
- ☐ Aptitude à communiquer
- ☐ Autres : .....

Citez les 3 compétences principales attendues dans les années à venir pour les personnels d'encadrement (DASEN, corps d'inspection, directeur de CIO, chef de service, chef d'établissement, etc.)

- ☐ Capacité à fédérer, motiver et mobiliser son équipe
- ☐ Savoir arbitrer, prendre des décisions
- ☐ Savoir communiquer de manière claire sur des informations descendantes et ascendantes
- ☐ Organiser le travail en équipe, répartir la charge de travail
- ☐ Agir dans le respect de la déontologie
- ☐ Représenter et valoriser les actions menées par le service / l'établissement
- ☐ Savoir fixer des objectifs individuels et collectifs
- ☐ Reconnaitre et valoriser ses collaborateurs
- ☐ Accompagner chaque collaborateur dans son parcours professionnel
- ☐ Assurer la sécurité des personnels, le soutien en cas de conflit
- ☐ Autres : .....

2. LE RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Au-delà du contexte sanitaire exceptionnel que nous vivons actuellement, pensez-vous que les conditions de travail (environnement de travail, contenu des missions, charge de travail, respect de l'équilibre vie privée / vie professionnelle...) des personnels de votre structure / groupe sont :

☐ Très satisfaisantes ☐ Satisfaisantes ☐ Insatisfaisantes ☐ Très insatisfaisantes

Citez 3 thématiques susceptibles d'améliorer la QVT au travail au sein de la structure dans laquelle vous exercez :

☐ Amélioration du matériel bureautique / de l'outillage numérique et collaboratif
☐ Aménagement rénové et modernisé des espaces de travail
☐ Aménagement du temps et de l'organisation des horaires de travail
☐ Renforcement de la cohésion d'équipe par des actions collectives et des projets communs
☐ Développement des activités conviviales (sports, jeux collectifs, gastronomie, sorties culturelles...)
☐ Renforcement de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle
☐ Consolider la formation des personnels
☐ Approfondissement de l'accompagnement individuel des parcours professionnels
☐ Identification d'actions à mettre en œuvre en matière de santé au travail
☐ Autres : .....

Le projet de service constitue un des leviers susceptible de mobiliser les acteurs, dans le cadre d'une démarche participative, autour d'un projet commun.

Souhaitez-vous que votre structure puisse se doter d'un projet de service ?

☐ oui ☐ non

Précisez les raisons de votre choix :

Dans votre pratique professionnelle et au regard des métiers que vous exercez, quelles actions pourriez-vous mettre en œuvre pour accroître la qualité de vie au travail des personnels ?

1re action :

2e action :

3e action :

Lister des actions concrètes susceptibles d'améliorer la qualité du service rendu par la structure dans laquelle vous exercez :

1re action :

2e action :

3e action :

ANNEXE DE L'AXE 1

5.1 DONNÉES À CARACTÈRES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Document 1 : carte illustrant la variation du public scolaire du 2nd degré entre les rentrées 2015 et 2019.

Document 2 : carte illustrant les difficultés de lecture à la journée Défense et Citoyenneté (jeunes de 16 à 25 ans)

Document 3 : carte indiquant l'indice de position sociale par secteur de collège (2019-2020)

Document 4 : carte indiquant l'indice d'éloignement des collèges (2019-2020)

Document 5 : carte illustrant l'ancienneté moyenne des enseignants du premier degré (2019-2020)

Document 6 : carte illustrant l'ancienneté moyenne des enseignants en collège (2019-2020)

Document 7 : carte illustrant la part des enseignants non titulaires en collège (2019-2020)

5.2 INDICATEURS DE PERFORMANCES SCOLAIRES

Document 8 : cartes indiquant le résultat des évaluations numériques en CP et en CE1 en mathématiques (2019-2020)

Document 9 : cartes indiquant le résultat des évaluations numériques en CP et en CE1 en français (2019-2020)

Document 10 : carte indiquant les résultats, maîtrises insuffisante et fragile, des évaluations en mathématiques en 6ème (2019-2020)

Document 11 : carte indiquant les résultats, maîtrises insuffisante et fragile, des évaluations en français en 6ème (2019-2020)

Document 12 : carte indiquant le taux d'accès de la 6ème au DNB (2019-2020)

Document 13 : carte indiquant le taux de passage post 3ème (2019-2020)

Document 14 : cartes indiquant le devenir des bacheliers 2019 à N+1

Document 15 : tableau synthétisant l'évolution pour les quatre dernières années des cinq principaux indicateurs d'analyse des flux d'orientation :

- le taux d'accès de la 6ème au DNB
- le taux de passage de la 3ème à la 2nde
- le taux d'accès de la 2nde GT au bac GT
- le taux d'accès de la 2nde Pro au bac Pro
- le taux d'accès des bacheliers au supérieur

À des fins comparatives, ces données sont communiquées à l'échelle du national, de l'académie, des départements et des ZAP.

Document 1 : carte illustrant la variation du public scolaire du second degré entre les rentrées 2015 et 2019

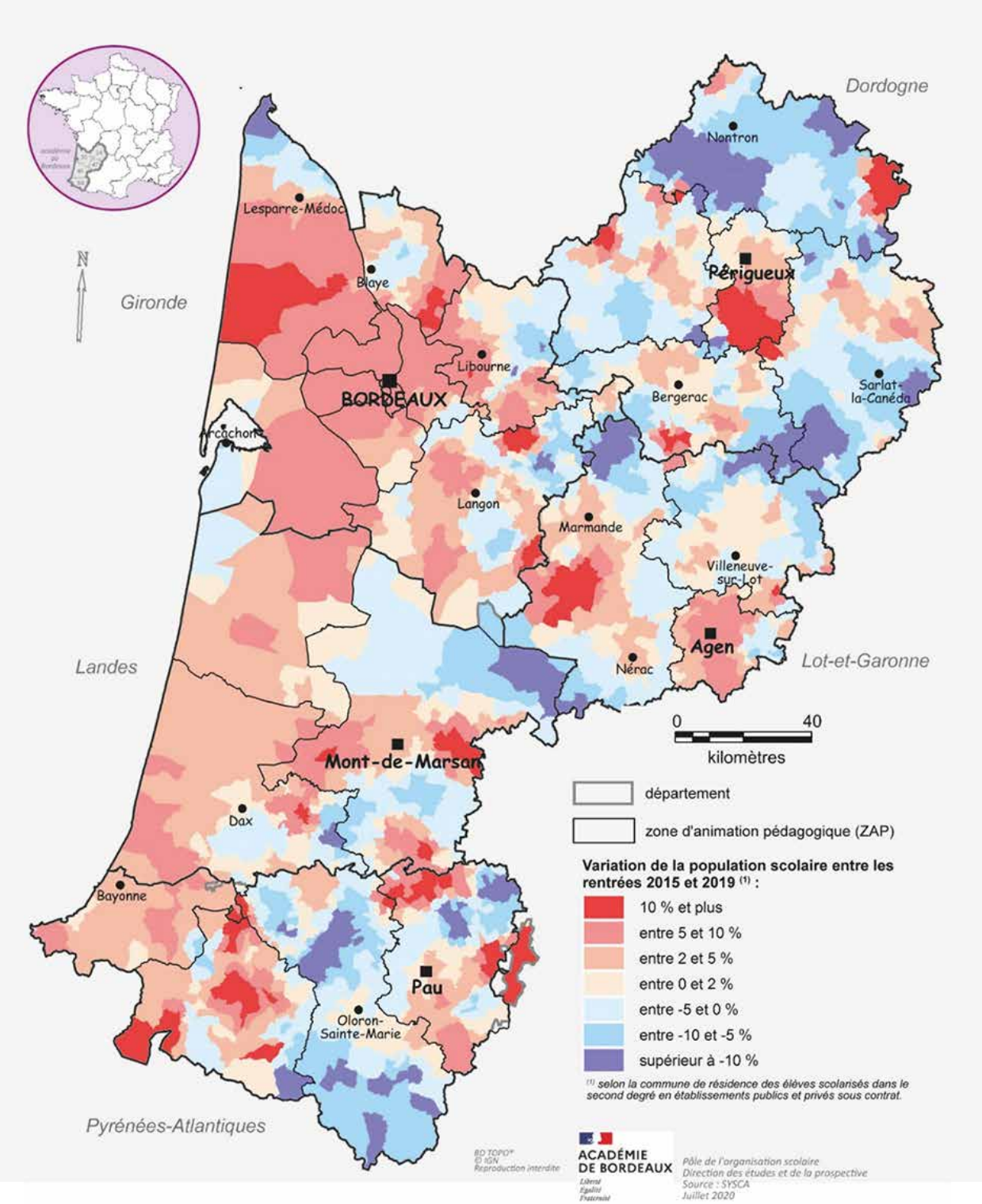

La croissance démographique dans l'académie de Bordeaux (+0,5%) est plus favorable qu'au niveau national (+0,2%). Le dynamisme démographique est plus marqué sur toute la façade atlantique, sur l'agglomération bordelaise et sur quelques pôles urbains comme Périgueux ou Agen. À l'est de l'académie, les territoires ruraux se caractérisent en revanche par un déclin démographique important, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne et dans les vallées pyrénéennes.

Document 2 : carte illustrant les difficultés de lecture à la journée Défense et Citoyenneté (jeune de 16 à 25 ans)

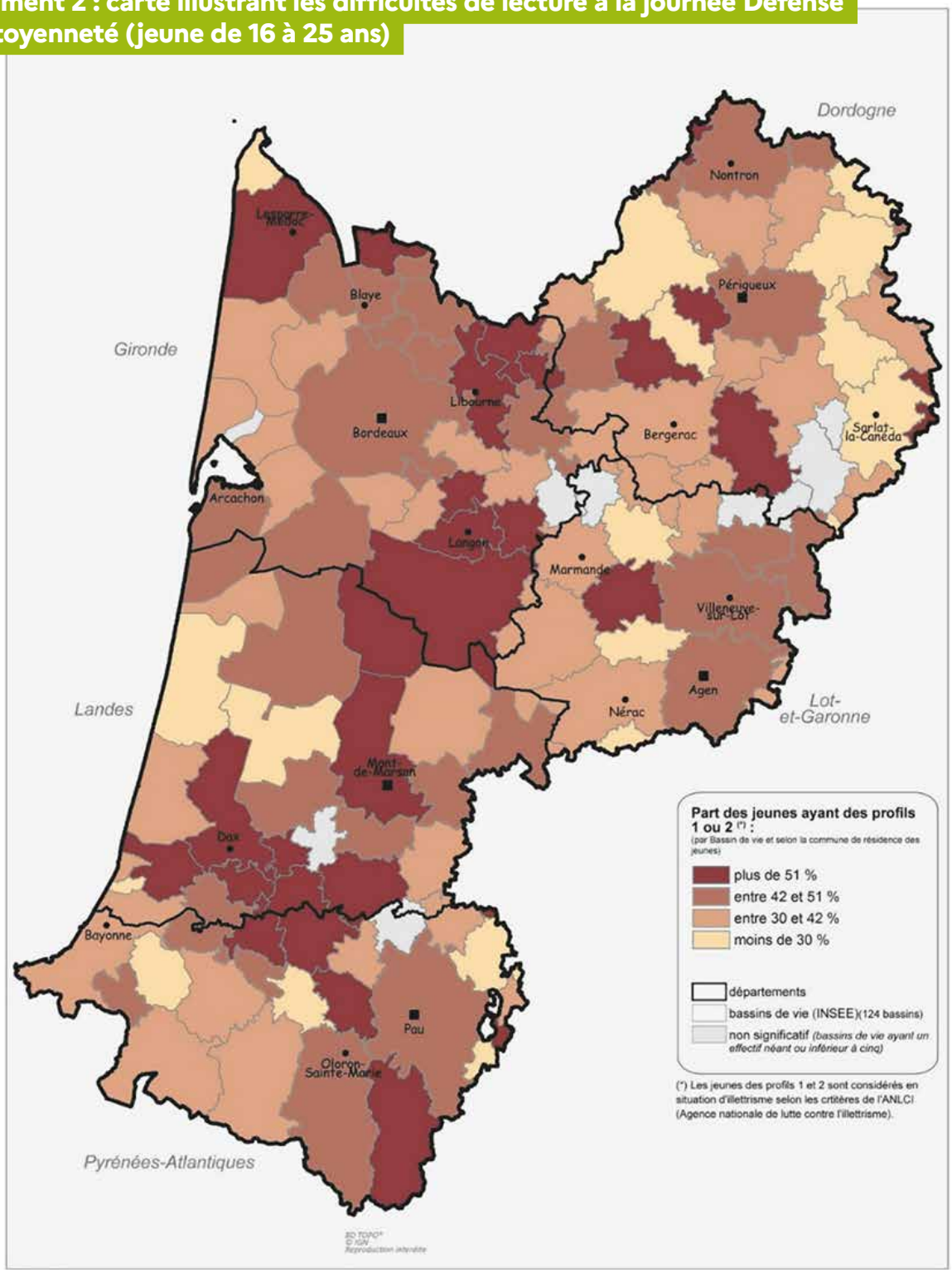

En 2018, plus de 713 000 jeunes hommes et femmes âgés de 16 à 15 ans, de nationalité française, ont pris part à une évaluation en lecture dans le cadre de la Journée défense et Citoyenneté (JDC). Pour la 9e année consécutive, les évaluations en lecture ont été effectuées selon des modalités permettant d'améliorer la standardisation des procédures. Les jeunes doivent répondre, grâce à un boîtier électronique, aux questions qui défilent sur un grand écran.
Au niveau national, 11,5% des jeunes rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture au niveau national. C'est 10,6% pour l'académie de Bordeaux. La moitié d'entre eux (5,2 % au niveau national et 4,2% pour l'académie de Bordeaux) peut être considérée en situation d'illettrisme. Par ailleurs, près d'un jeune sur dix a une maîtrise fragile de la lecture. Enfin près de huit sur dix sont des lecteurs efficaces. Les performances en lecture progressent avec le niveau d'études. Elles sont globalement plus élevées chez les filles que chez les garçons.
Les difficultés de lecture sont plus prononcées dans le Lot-et-Garonne (12,5%), en Gironde (11%) et en Dordogne (10,9%) et moins élevées pour les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (9,2%).

Document 3 : carte indiquant l'indice de position sociale par secteur de collège (2019-2020)

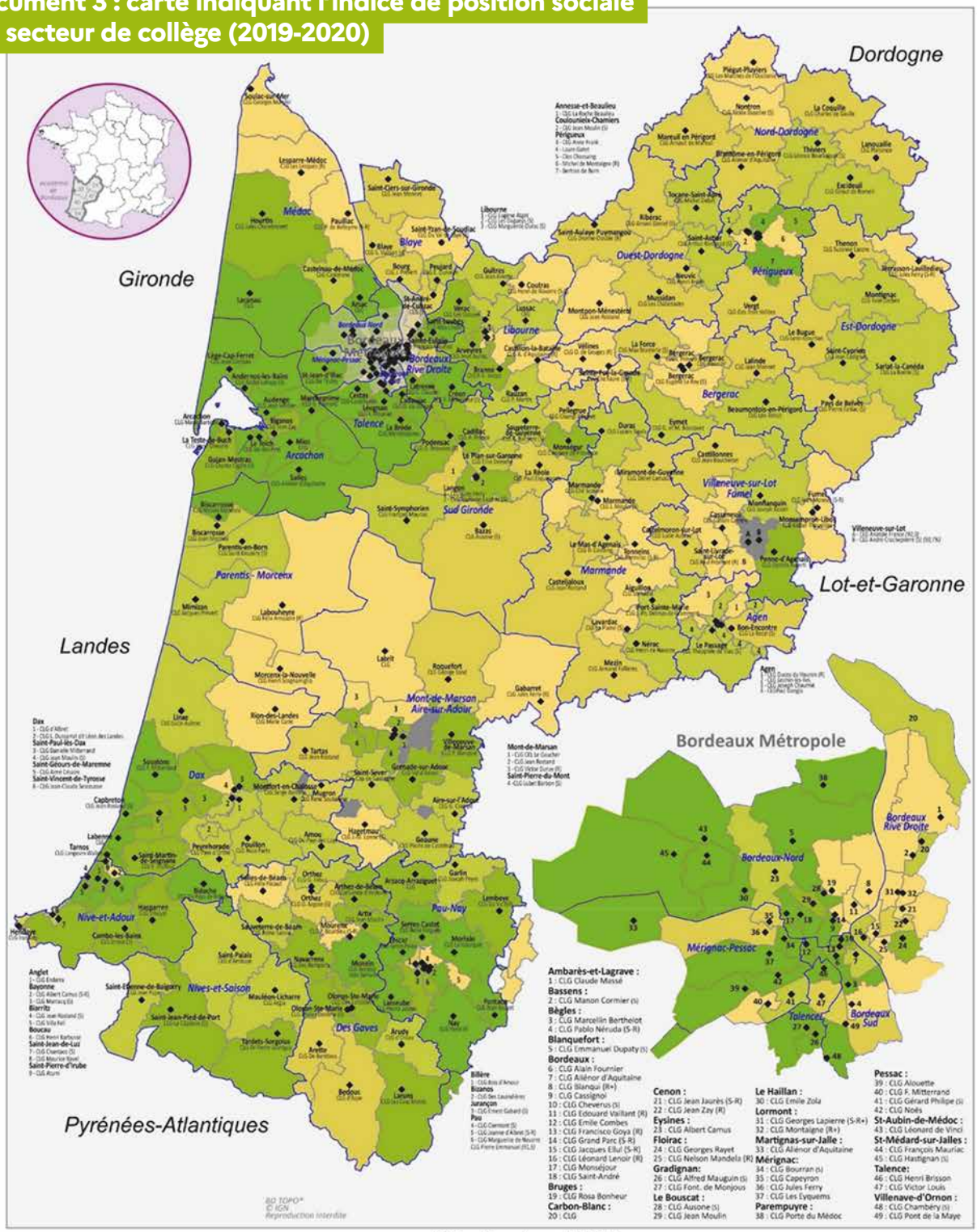

L'indice de position sociale (IPS) décrit les contextes socio-économiques et familiaux qui influent sur la réussite des élèves. L'IPS présenté sur cette carte est l'IPS moyen des collèges publics. Les zones rurales éloignées peu denses, les bourgs et les petites villes ont une population plus homogène mais avec un milieu social moins favorable à la réussite scolaire. À l'inverse, les zones urbaines ou périphériques présentent des milieux sociaux beaucoup plus hétérogènes.

Document 4 : carte indiquant l'indice d'éloignement des collèges (2019-2020)

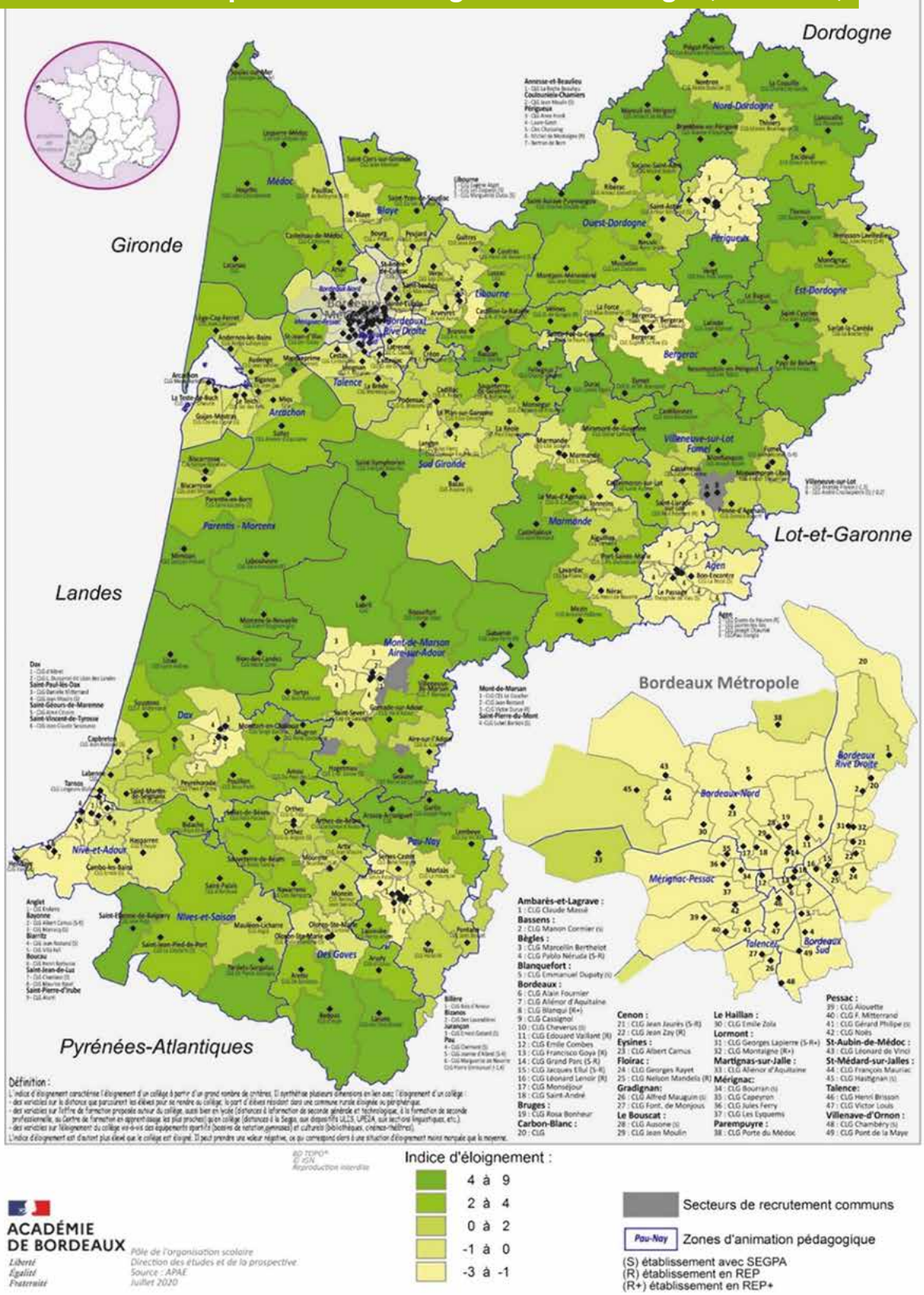

L'indice d'éloignement des collèges tient compte du profil de la commune de résidence des élèves, de la distance à parcourir entre le domicile et le collège, de l'offre scolaire alentour ainsi que de l'offre culturelle et sportive. Les collèges éloignés sont implantés pour la plupart dans une commune rurale. Les collèges les plus éloignés sont plutôt homogènes socialement. Ils se caractérisent par des moyens en enseignement supérieurs à la moyenne, en raison de leurs effectifs plus faibles. Les résultats au DNB y sont légèrement meilleurs, mais les différences concernant l'orientation des élèves sont plus marquées, en faveur de la voie professionnelle et en particulier de l'apprentissage.

Document 5 : carte illustrant l'ancienneté moyenne des enseignants du premier degré (2019-2020)

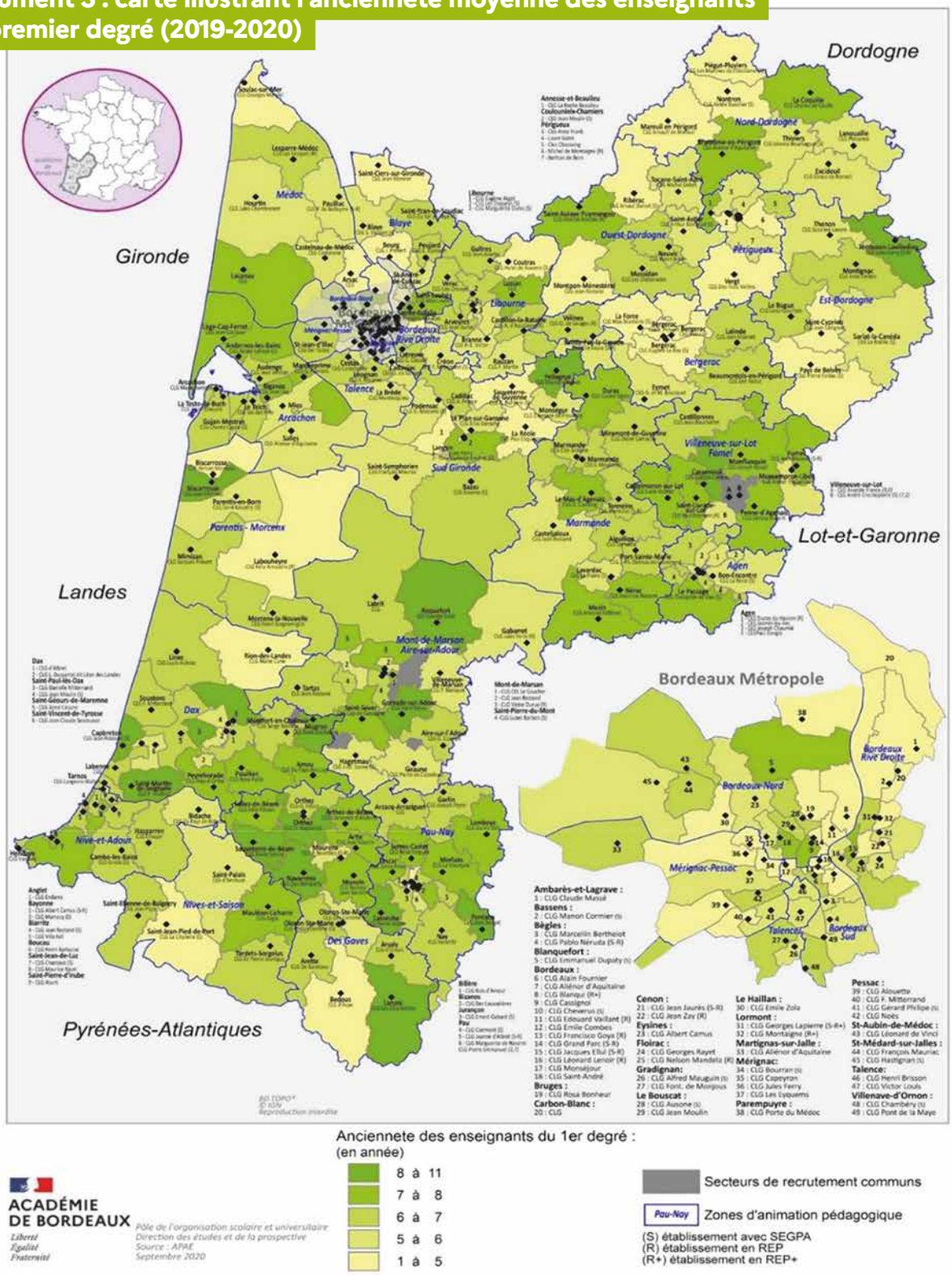

L'ancienneté moyenne des enseignants au sein d'un secteur collège montre des différences entre départements : très hétérogène en Dordogne et en Gironde, plus homogène ailleurs, voire élevée en Lot-et-Garonne à l'exception de l'agglomération d'Agen. L'ancienneté est plus faible aux marges des différents départements et dans les agglomérations des préfectures.

L'ensemble révèle une faible mobilité des enseignants dans les Pyrénées-Atlantiques, en Lot-et-Garonne hors Agen, dans le sud des Landes et sur le bassin d'Arcachon. Les départements des Landes et de Dordogne apparaissent plus contrastés avec des zones de mobilité importantes dans le Nord des Landes et le secteur de Bergerac. En Gironde, la mobilité est importante dans les marges du département, contrastée dans la métropole de Bordeaux avec des secteurs de collège à faible mobilité jouxtant d'autres secteurs où la mobilité est importante, notamment sur la rive droite.

Document 6 : carte illustrant l'ancienneté moyenne des enseignants en collèges (2019-2020)

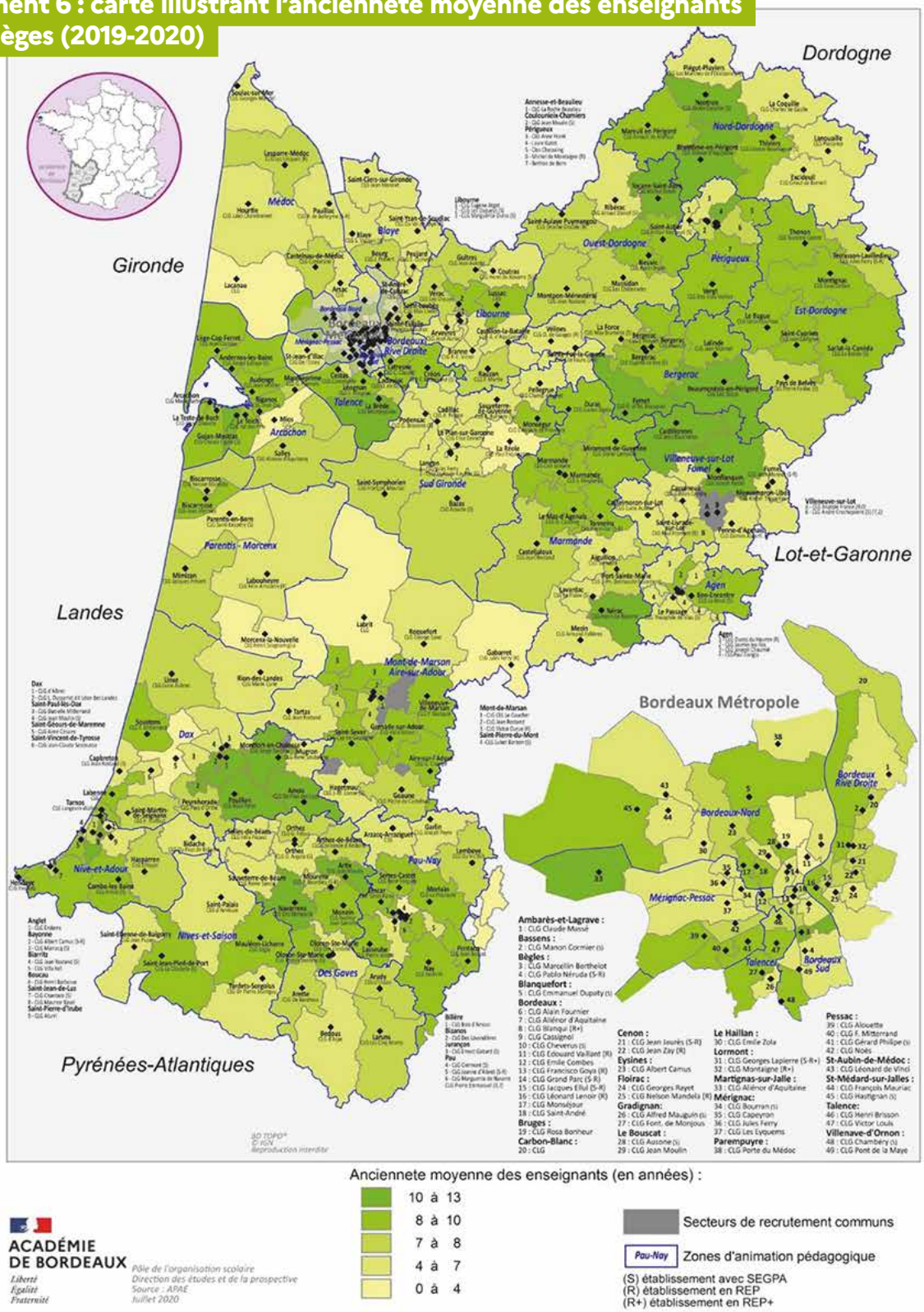

Anciennete moyenne des enseignants (en années) :

- 10 à 13
- 8 à 10
- 7 à 8
- 4 à 7
- 0 à 4

Secteurs de recrutement communs

Pau-Nay Zones d'animation pédagogique

(S) établissement avec SEGPA
(R) établissement en REP
(R+) établissement en REP+

ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle de l'organisation scolaire
Direction des études et de la prospective
Source : APAE
Juillet 2020

L'ancienneté moyenne au sein d'un collège est un peu plus faible dans l'académie qu'au niveau national : 7,0 ans contre 7,3 ans au niveau national. À l'exception des zones situées aux marges de l'académie, l'ancienneté moyenne est élevée dans les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne traduisant une faible mobilité des enseignants. Une faible mobilité est en revanche observée autour du bassin d'Arcachon et sur la côte basque. Les départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques apparaissent plus contrastés avec des zones de mobilité importante dans le Nord des Landes et les vallées pyrénéennes. En Gironde, la mobilité est importante dans le nord du département, en particulier pour tout le Médoc alors que la métropole de Bordeaux apparait aussi contrastée avec des secteurs de collège à très faible mobilité jouxtant d'autres secteurs où la mobilité est importante.

Document 7 : carte illustrant la part des enseignants non titulaires en collège (2019-2020)

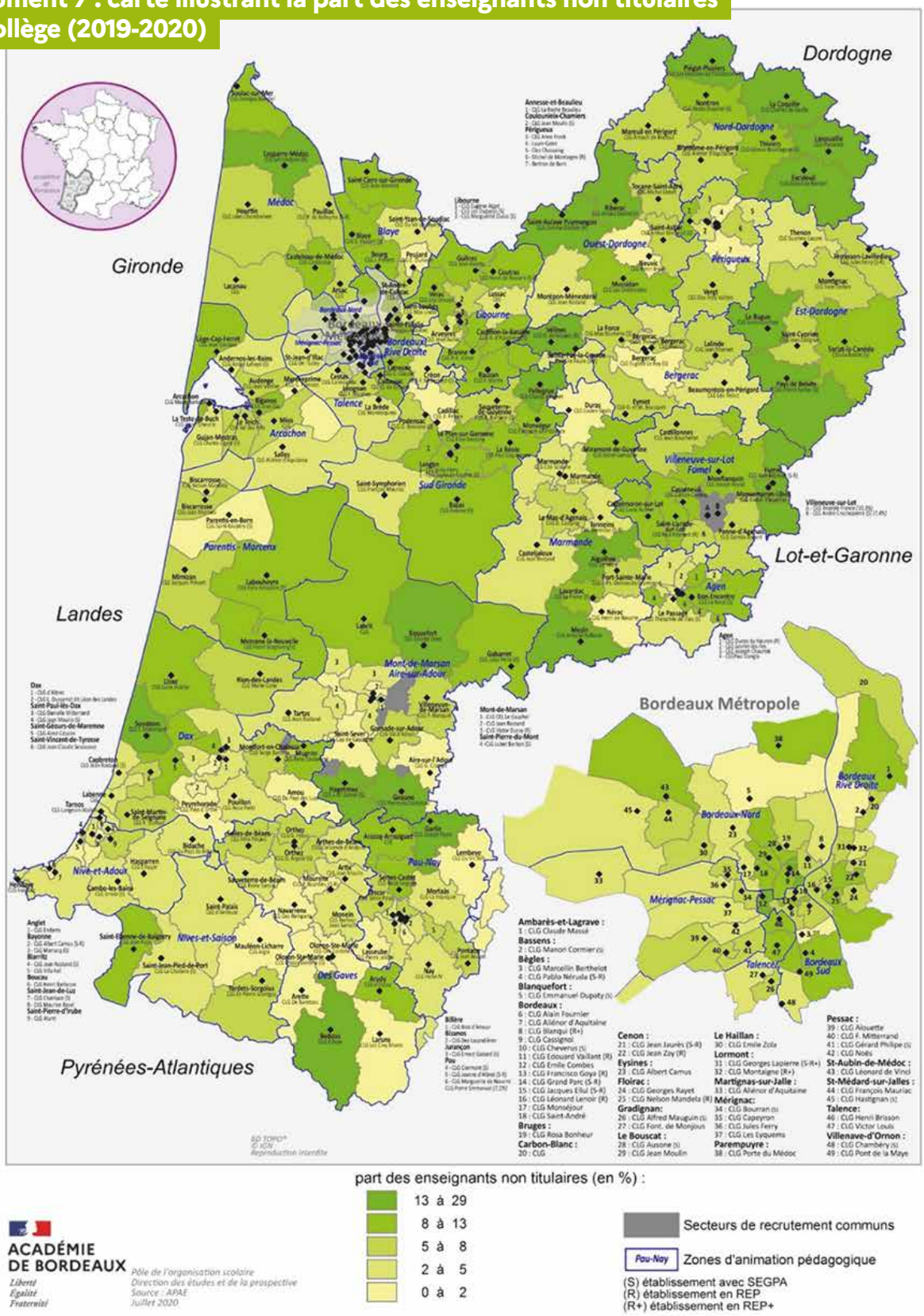

part des enseignants non titulaires (en %) :

- 13 à 29
- 8 à 13
- 5 à 8
- 2 à 5
- 0 à 2

Secteurs de recrutement communs

Pau-Nay Zones d'animation pédagogique

(S) établissement avec SEGPA
(R) établissement en REP
(R+) établissement en REP+

ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle de l'organisation scolaire
Direction des études et de la prospective
Source : APAE
Juillet 2020

La carte représentant la part des enseignants non titulaires est à peu de choses près la photographie inverse de celle de l'ancienneté des enseignants. En Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, les territoires aux marges de l'académie comptent une forte proportion d'enseignants contractuels comme tout le Médoc et le nord des Landes.

Document 8 (CP)
Évaluation CP 2019 : part des élèves à besoin et fragiles (sous le seuil 2)
Mathématiques : item «Résoudre des problèmes»

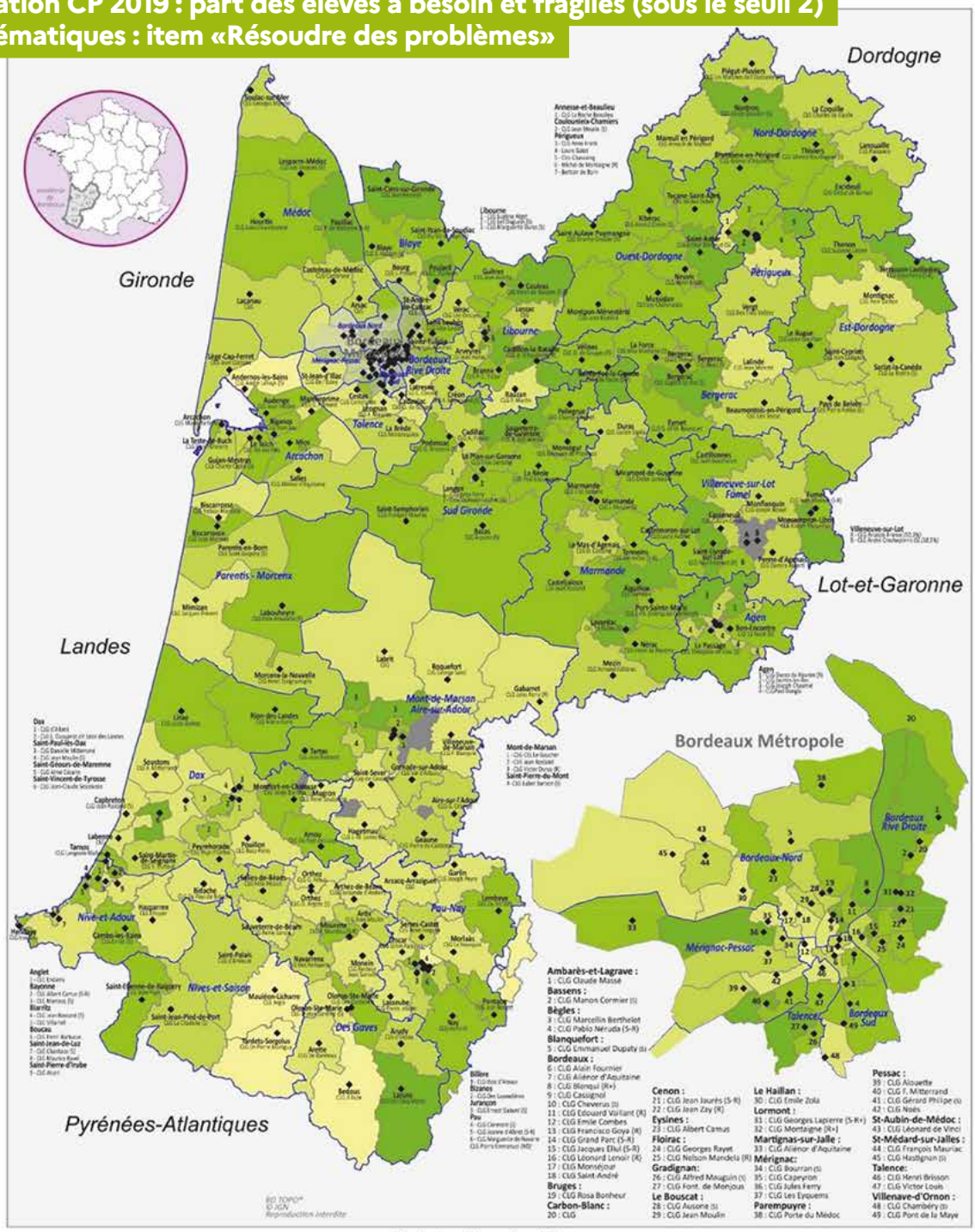

Au sein de l'académie, les écarts entre les départements sont importants pour la compétence de résolution de problèmes. Quatre départements présentent des taux de réussite au-dessus du national pour les différentes compétences évaluées. Cette compétence est la plus réussie dans les Landes et en Pyrénées-Atlantiques.
L'hétérogénéité des résultats en résolution de problème est très importante dans l'académie. La forte concentration d'élèves en difficulté pour résoudre des problèmes se situe dans les secteurs en éducation prioritaire et ceux avec un IPS inférieur à l'IPS moyen de l'académie, à l'exception du bassin d'Arcachon où il y a également un taux d'élèves à besoin et fragiles plus important qu'ailleurs.

Document 8 (CE1) - Évaluation CE1 2019 : part des élèves à besoin et fragiles (sous le seuil 2)
Mathématiques : item «Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul»

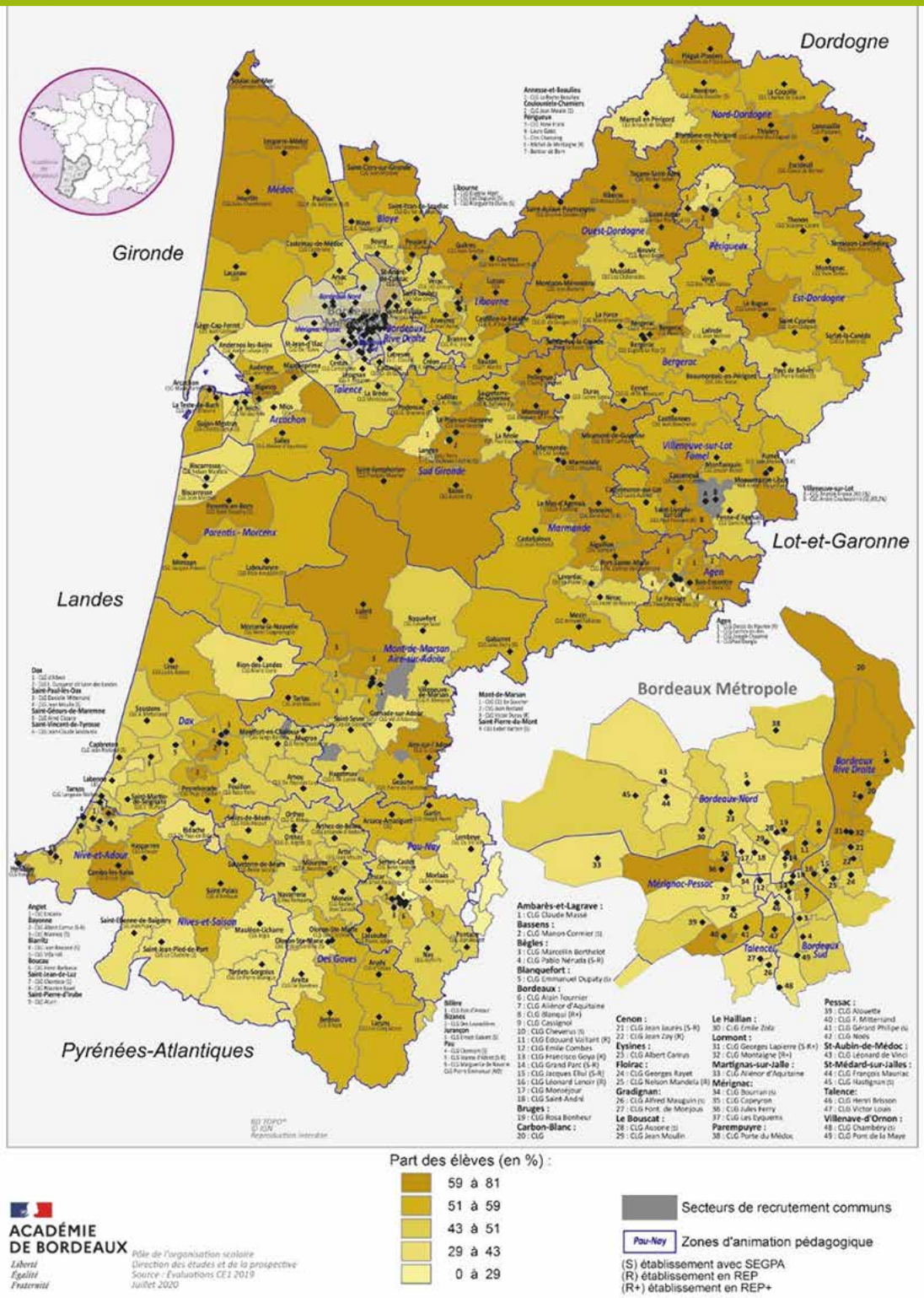

Pour la réussite en mathématiques, le critère de l'IPS apparait plus déterminant en CE1 qu'en CP. Les élèves réussissent globalement mieux en mathématiques dans l'ensemble de l'académie qu'au niveau du national, avec toutefois une hétérogénéité importante de réussite dans les exercices où sont convoquées les capacités à calculer et à développer des stratégies de résolution de problèmes.
Les élèves maitrisent peu le champ conceptuel de l'addition et sont déstabilisés dès lors que les consignes successives ne s'inscrivent pas dans des tâches habituelles d'une part, et des tâches diversifiées d'autre part. C'est plus la capacité des élèves à inhiber leur représentation d'une situation qui explique en partie la faible réussite des élèves pour résoudre des problèmes puisque près de 50% des élèves ne maitrisent pas cette compétence à l'échelle académique.

Document 9 (CP)
Évaluation CP 2019 : part des élèves à besoin et fragiles (sous le seuil 2)
Français : item «Comprendre des phrases lues par l'enseignant»

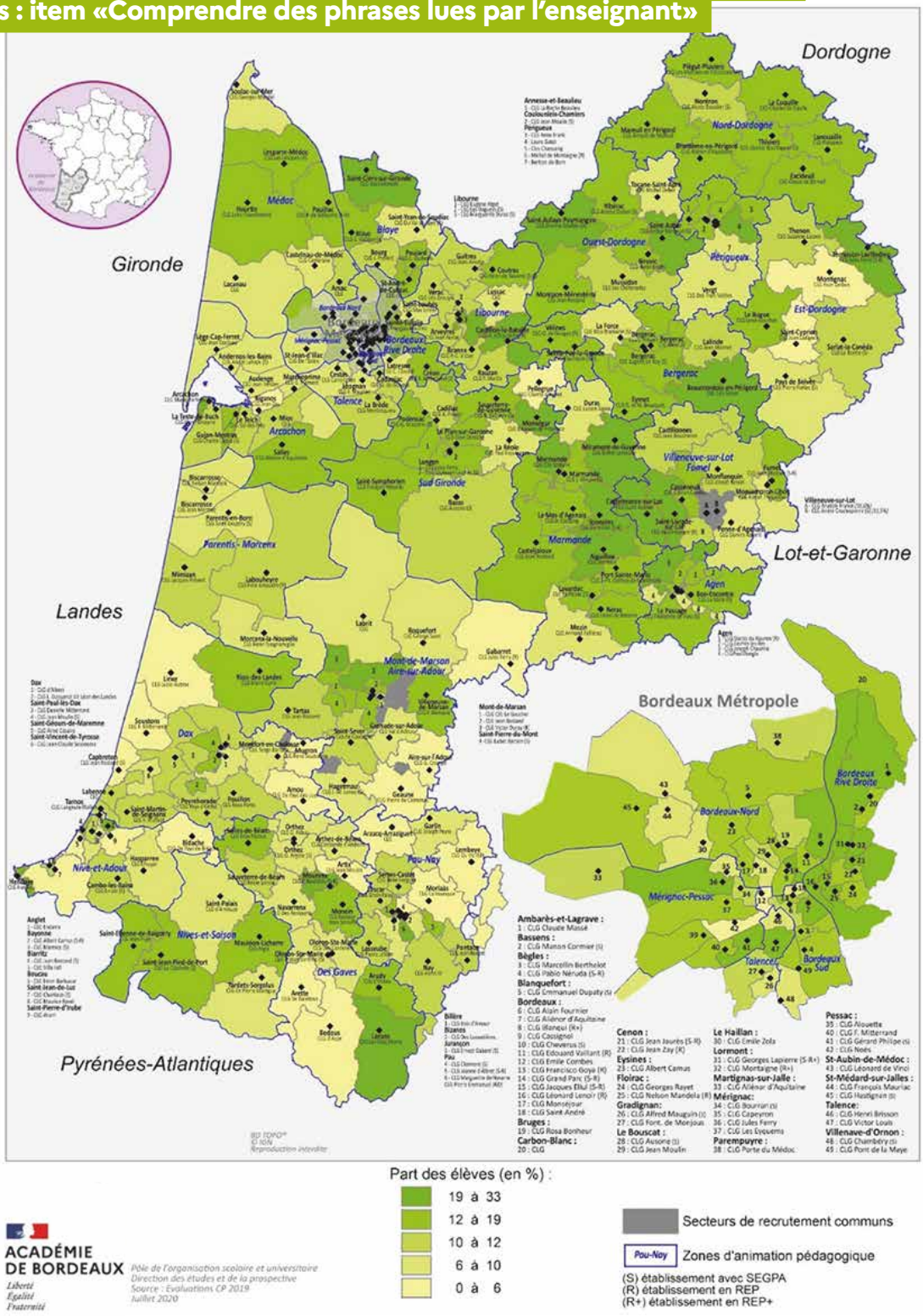

Les résultats académiques sont de 3 à 7 points au-dessus des résultats nationaux sur les compétences de compréhension orale. Ils peuvent s'interpréter par une attention plus forte en académie pour travailler le lexique, en maternelle par exemple. Tous les départements présentent ainsi des taux de réussite au-dessus du national pour les compétences de compréhension orale.

Les élèves qui ne sont pas en réussite dans la compréhension de mots lus par l'enseignant pourraient être confrontés à un déficit de vocabulaire qui n'est pas obligatoirement un obstacle dans les épreuves de compréhension orale de phrases lues à l'aide du contexte. Certains secteurs présentent un taux d'élèves « à besoin et fragiles » jusqu'à 30%, pour une compétence où le niveau de réussite est pourtant élevé à l'échelle académique : cela concerne les marges de la Dordogne et de la Gironde, majoritairement les secteurs de la vallée de la Garonne, certains secteurs des Pyrénées.

Document 9 (CE1)
Évaluation CE1 2019 : part des élèves à besoin et fragiles (sous le seuil 2)
Français : item «Comprendre des phrases lues par l'enseignant»

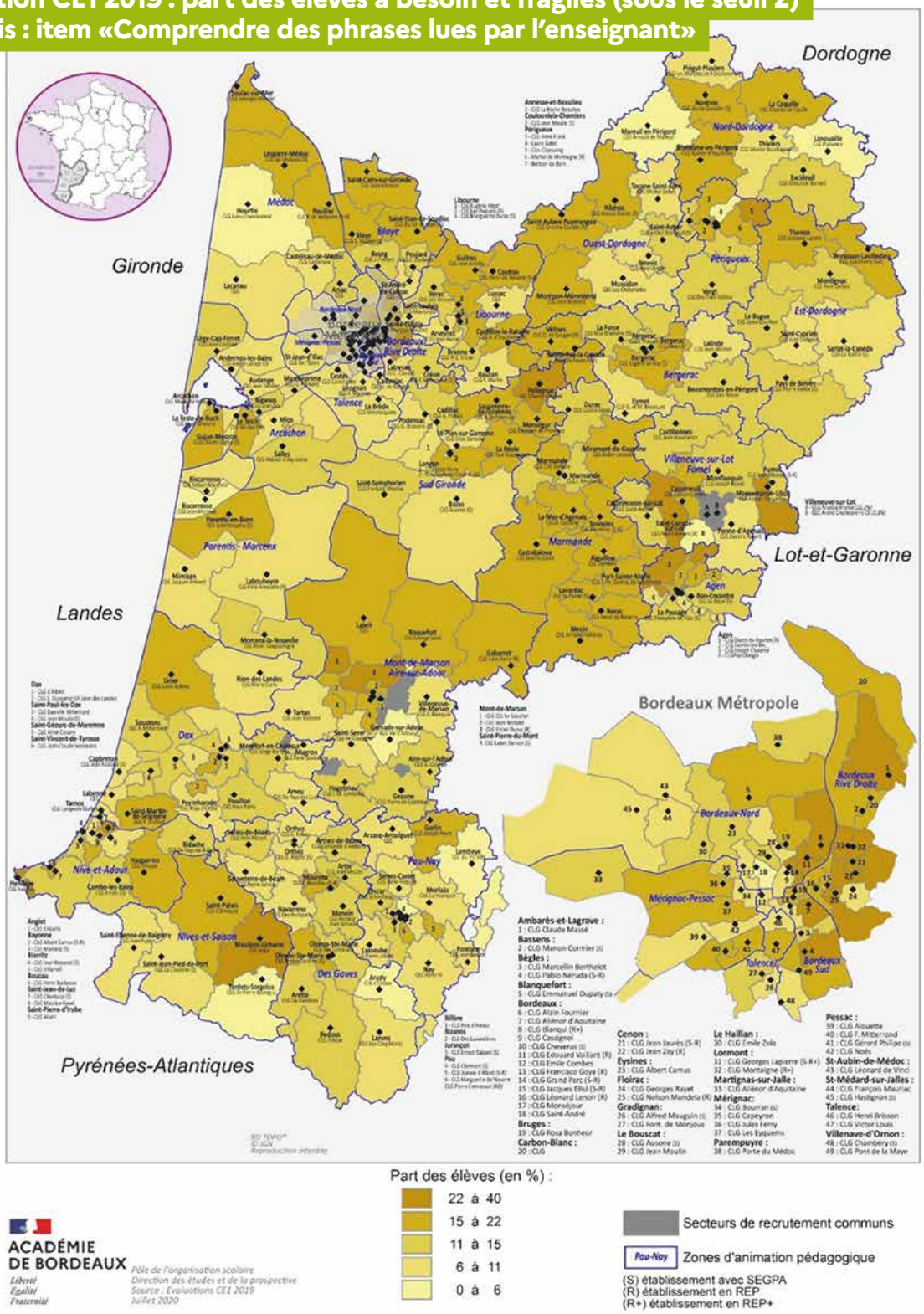

Comme en CP, la compréhension orale est le domaine qui apparait comme celui où les élèves de l'académie ont les résultats les plus solides avec 86% de réussite pour la compréhension de mots lus. Le domaine le plus échoué en académie est celui de la lecture à voix haute. L'exercice de lecture individuelle de mots permet d'identifier 32,1% d'élèves qui ne lisent pas plus de trente mots en une minute.

Si la compétence de compréhension orale est une des plus réussie dans l'académie, elle révèle cependant de fortes hétérogénéités d'accès à la réussite au sein des départements. De 1 élève sur 5 à 1 élève sur 2,5 ne maitrise pas cette compréhension orale de phrases lues par l'enseignant dans les secteurs de la vallée de la Garonne, de l'ensemble des secteurs septentrionaux de la Gironde.

Document 10 : carte indiquant les résultats (maitrise insuffisante et fragile) des évaluations en mathématiques en 6e (2019-2020)

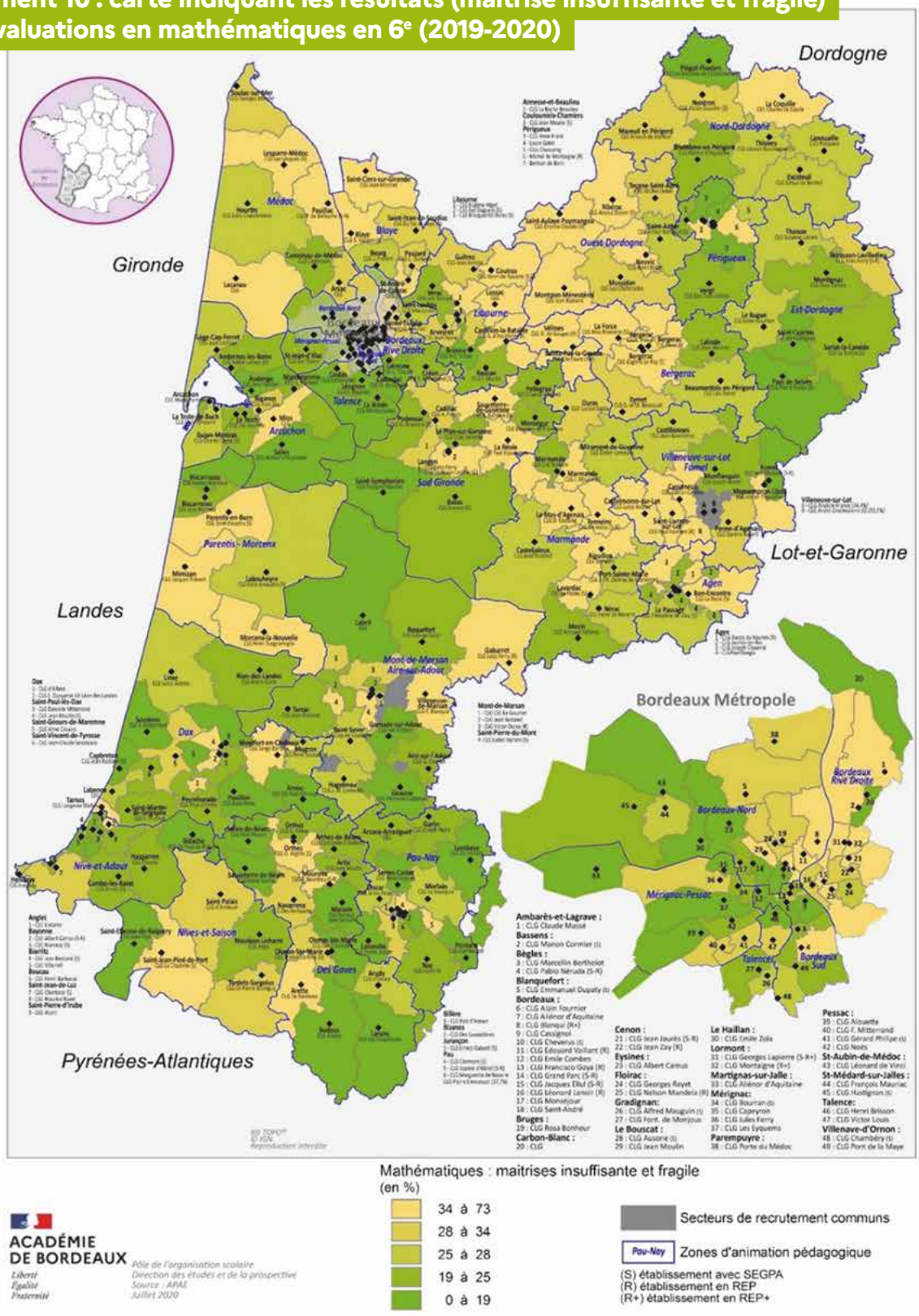

Aux évaluations à l'entrée en sixième d'octobre 2019, la proportion d'élèves ayant une maitrise insuffisante ou fragile en mathématiques est plus faible dans l'académie qu'au national : 27,1% contre 29,9%.
Les collèges représentés dans les couleurs les plus claires appartiennent aux quintiles ayant les plus fortes proportions d'élèves en difficulté en mathématiques à l'entrée en sixième.
Les territoires les plus en difficulté vont du Médoc en passant par le nord de la Gironde, l'ouest de la Dordogne et le Lot-et-Garonne. D'autres territoires tels que l'Est de la métropole bordelaise, certaines vallées des Pyrénées, la zone centrale peu peuplée des Landes qui va de Parentis-en-Born à Mimizan et Morcenx sont eux aussi caractérisés par une difficulté plus importante en mathématiques.

Document 11 : carte indiquant les résultats (maitrise insuffisante et fragile) des évaluations en français en 6e (2019-2020)

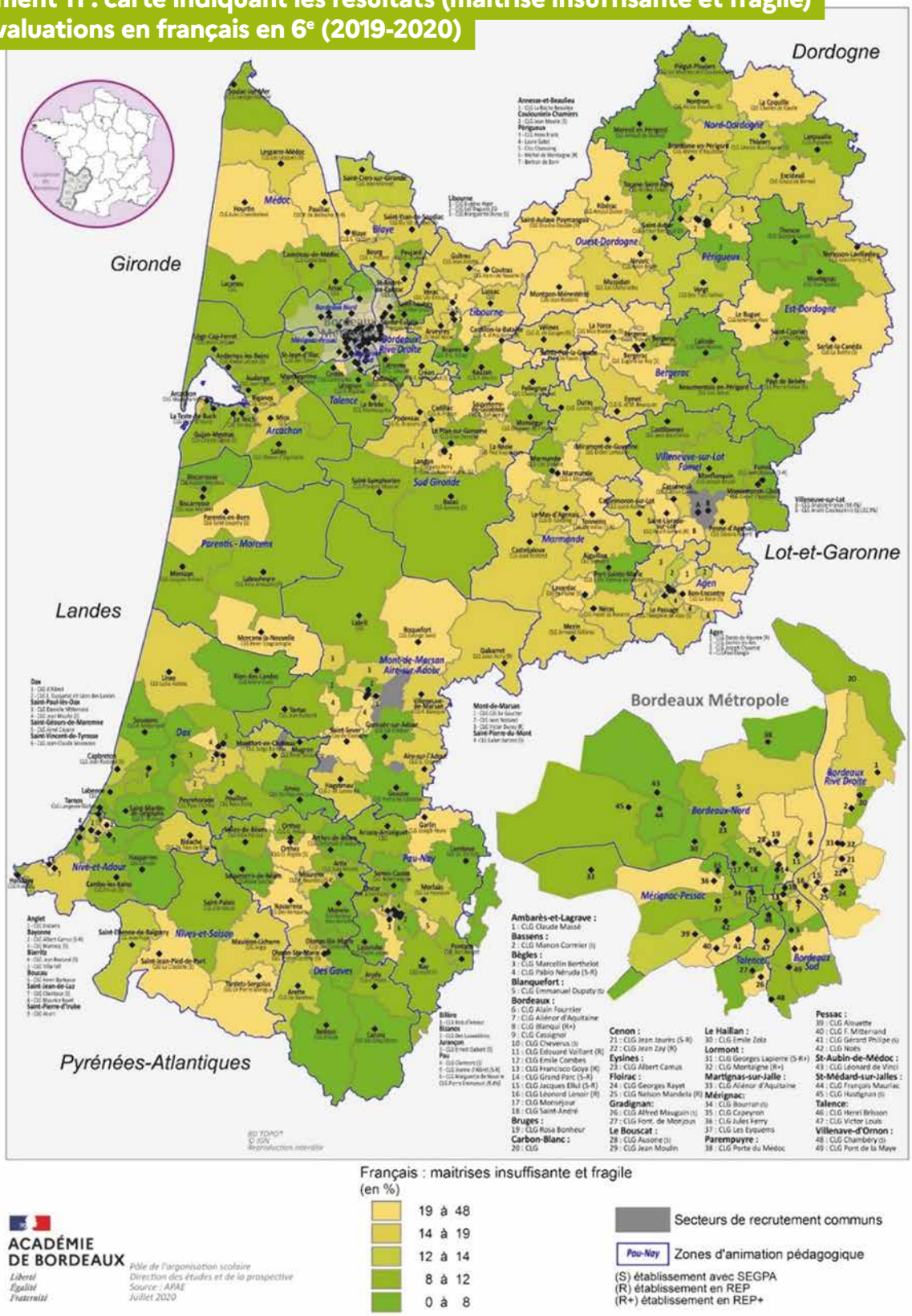

En Français, la proportion d'élèves ayant une maîtrise fragile ou insuffisante est un peu plus faible dans l'académie qu'au niveau national : 14,1% contre 15,6%. La carte des difficultés les plus importantes en Français est très semblable à celle des mathématiques avec le couloir allant du Médoc au Lot-et-Garonne ainsi que l'Est de la métropole bordelaise et les vallées des Pyrénées.

Document 12 : carte indiquant le taux d'accès de la 6e au DNB (2019-2020)

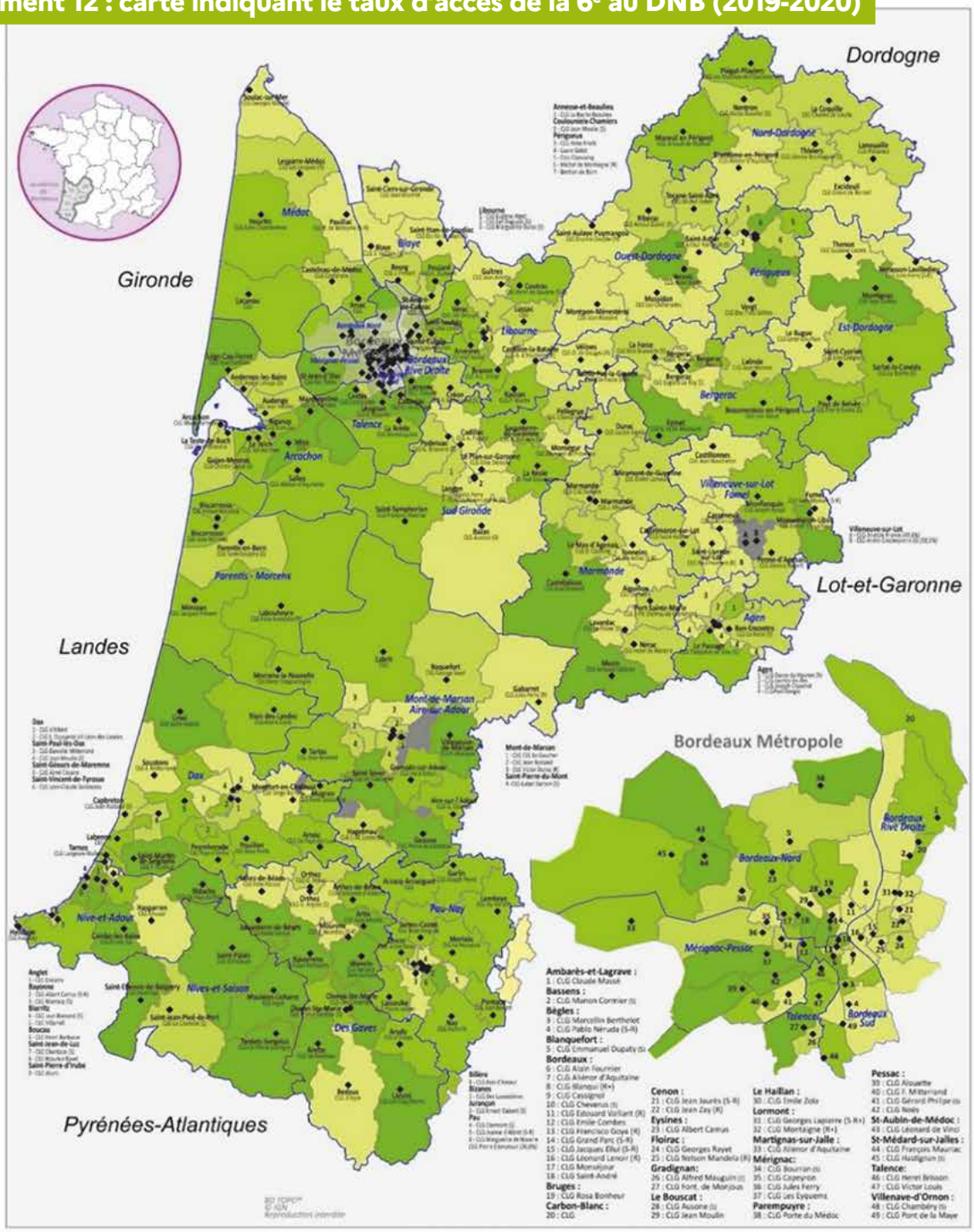

Le taux d'accès de la sixième au DNB mesure la fluidité des parcours de la sixième jusqu'à l'examen du brevet.
Cet indicateur n'est pas fondé sur le suivi d'une cohorte réelle (donc au moins 4 ans auparavant), mais sur une cohorte « fictive » dont le comportement est celui observé à chaque niveau d'enseignement pour l'année 2019.
Les collèges ayant de faibles taux d'accès peuvent avoir perdu des élèves en cours de cursus ou avoir connu une moindre réussite à l'examen à la session 2019. Un élève qui change de collège entre la 6ème et la 5ème ne sera pas compté dans le taux d'accès du collège d'origine. Dans certains collèges, la poursuite d'études dans une MFR de proximité (Maisons Familiales et Rurales) peut aussi être un élément d'explication.

Document 13 : carte indiquant le taux de passage post-3e (2019-2020)

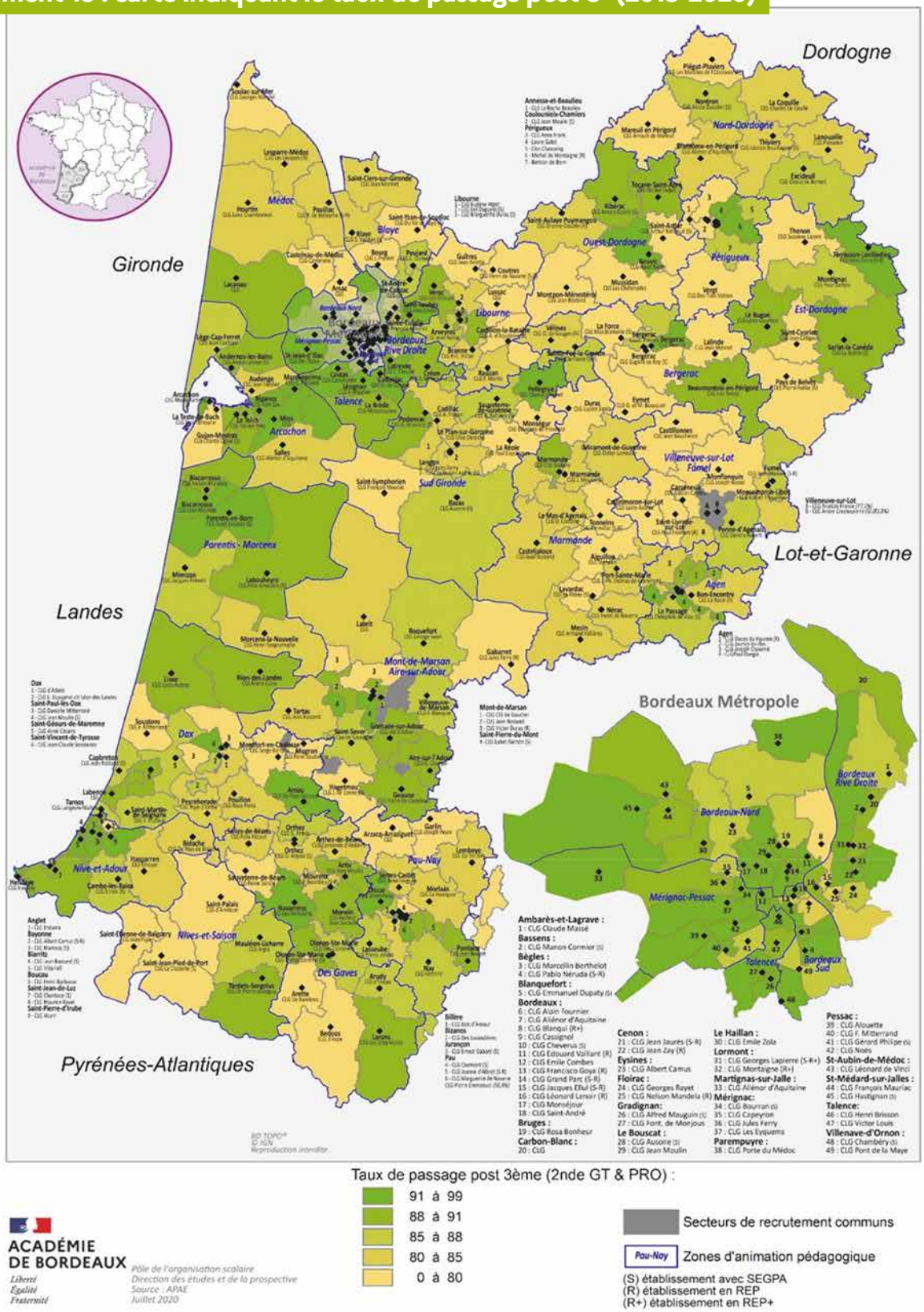

Dans l'académie de Bordeaux, l'orientation des élèves de fin de troisième vers le second cycle se situe au même niveau que celui de la moyenne nationale : 85,4% contre 85,1%. Depuis de nombreuses années, l'orientation vers la voie générale et technologique est plus importante dans l'académie qu'au national. La carte des taux de passage post troisième vers une seconde générale, technologique ou professionnelle montre des disparités territoriales importantes qui peuvent s'expliquer par la proximité de centres de formation d'apprentis ou de lycées agricoles bien implantés dans l'académie.

Document 14 : cartes indiquant le devenir des bacheliers 2019 à N+1

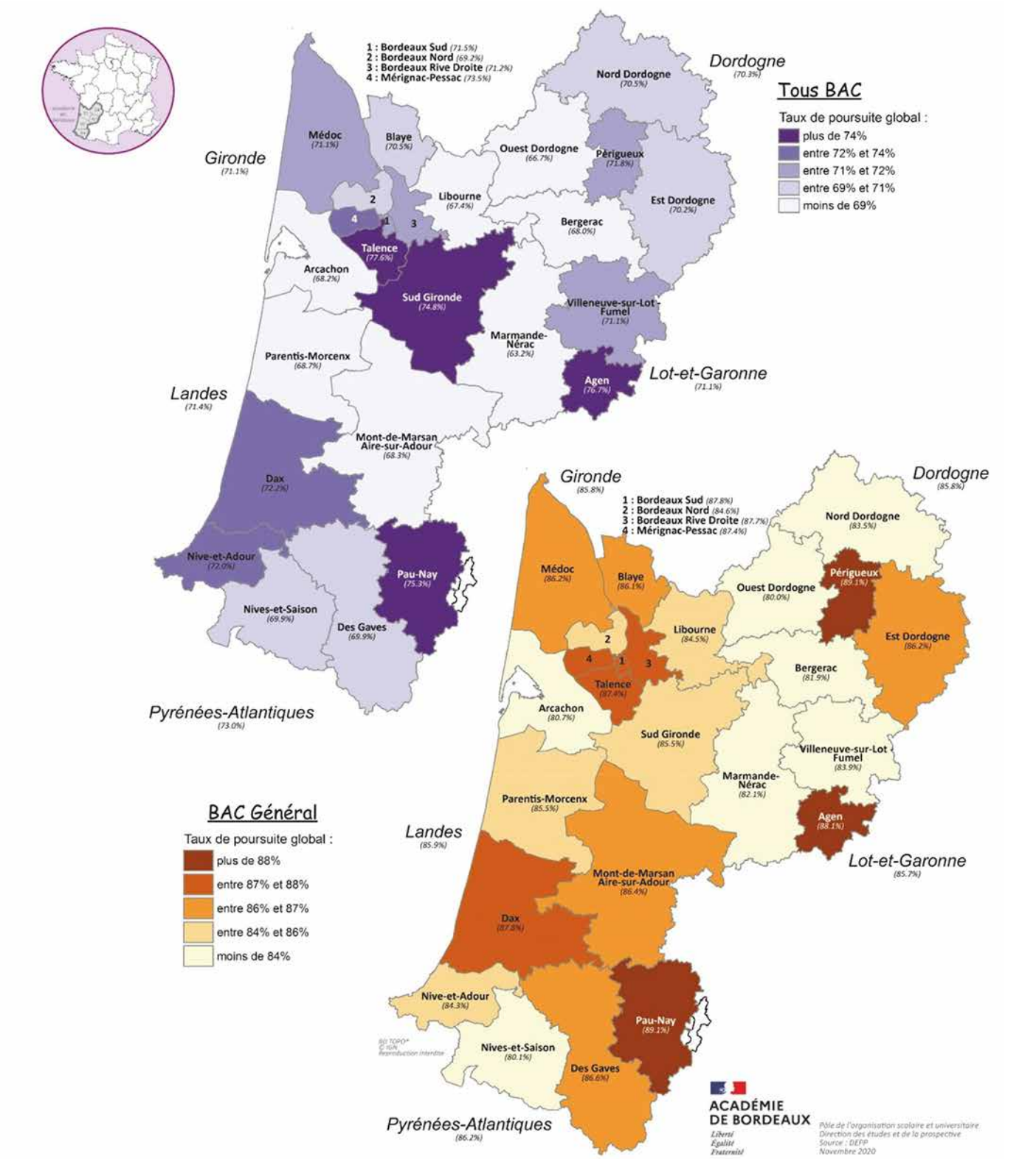

Les cartes du document 14 présentent les poursuites d'études des bacheliers en fonction du type de baccalauréats et sur l'ensemble des baccalauréats. La Dordogne est le département où les poursuites d'études sont les plus faibles (70,3%) suivi de la Gironde (71,1%), du Lot et Garonne (71,1%) et des Landes (71,1%). Le département des Pyrénées Atlantiques atteint 73,4%. Dans tous les départements, des disparités sont importantes sur le territoire. Les zones les plus en retard sont celles de Bergerac, Ouest-Dordogne, Libourne, Marmande-Nérac, Mont de Marsan, Parentis-en-Born et Arcachon. Ce constat peut s'expliquer en partie par l'éloignement des pôles de formation supérieure, mais aussi parfois par une moindre ambition des familles.

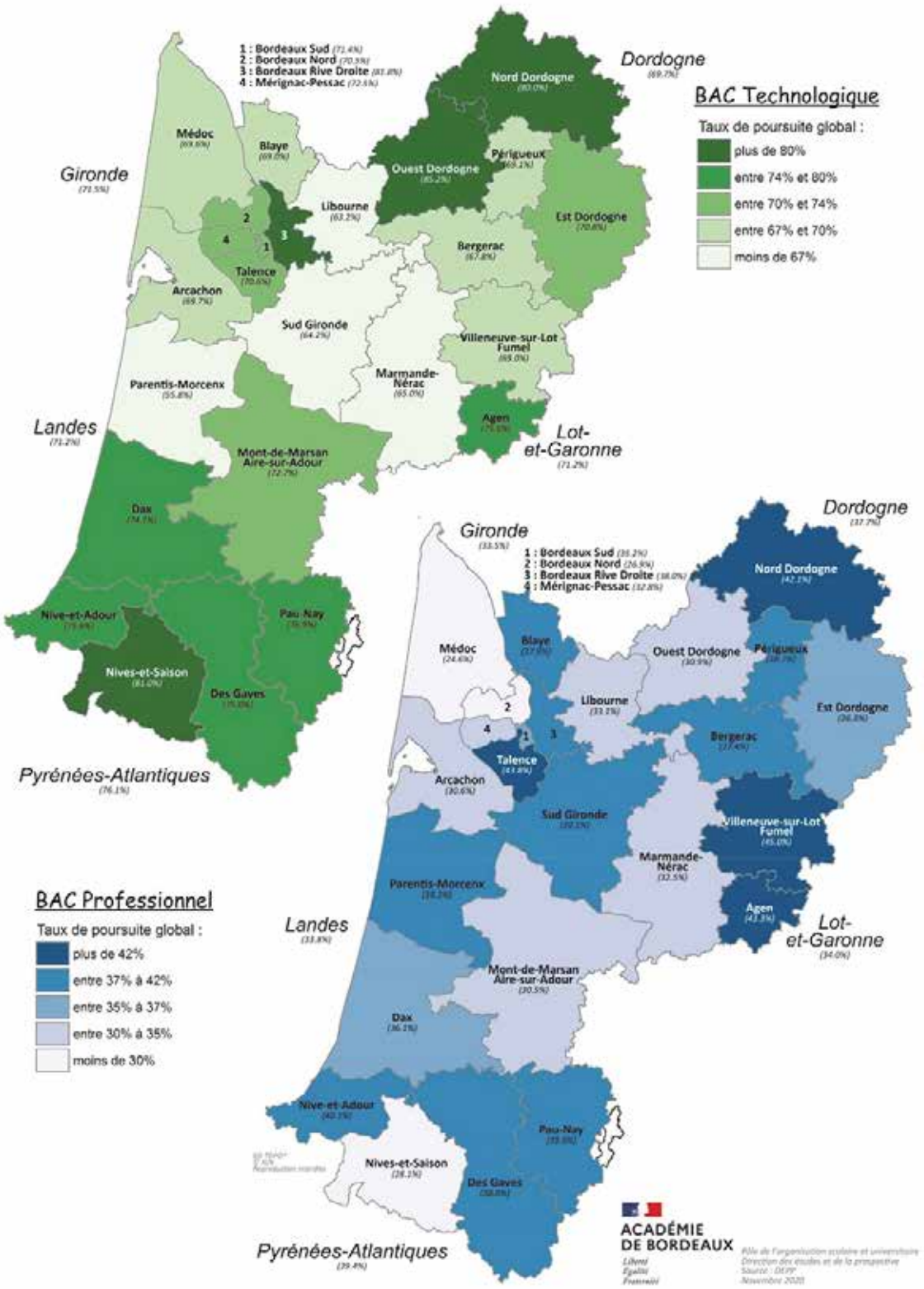

Les bacheliers généraux, soit plus de la moitié des néo-bacheliers de l'académie (56,7%), intègrent davantage des études supérieures (86%) que les bacheliers technologiques (72,1%) ou professionnels (35,7%). Ils sont plus nombreux à poursuivre à l'université et en CPGE. Grâce à une augmentation des capacités d'accueil des BTS à leur intention, 30% des bacheliers professionnels s'y sont inscrits. Les bacheliers technologiques (un cinquième des bacheliers) sont relativement plus nombreux à poursuivre dans les filières courtes de STS et IUT. Les disparités territoriales ne sont pas identiques selon le baccalauréat d'origine : une zone peut connaitre un déficit pour la poursuite d'études des bacheliers généraux en même temps qu'une poursuite d'études élevé des bacheliers technologiques ou professionnels. C'est par exemple le cas de la ZAP du Nord Dordogne.

Document 15 : Tableau synthétisant l'évolution pour les quatre dernières années des cinq principaux indicateurs d'analyse des flux d'orientation

	Taux d'accès 6ème DNB (2015)	Taux d'accès 6ème DNB (2019)	Evolution	Taux de passage 3ème vers 2GT et 2PRO (2015)	Taux de passage 3ème vers 2GT et 2PRO (2019)	Evolution	Taux d'accès 2nde GT vers bac GT (2015)	Taux d'accès 2nde GT vers bac GT (2018)	Evolution	Taux d'accès 2nde Pro vers bac Pro (2015)	Taux d'accès 2nde Pro vers bac Pro (2018)	Evolution	Taux d'accès des bacheliers au supérieur (Bacheliers 2014)	Taux d'accès des bacheliers au supérieur (Bacheliers 2019)	Evolution 2019/2014
024010 ZAP Nord Dordogne	87,1	79,0	**-8,1**	78,9	77,2	**-1,7**	86,5	78,4	**-8,1**	72,2	61,5	**-10,7**	70,8	70,5	**-0,3**
024020 ZAP Ouest Dordogne	82,5	80,5	**-2,0**	82,6	79,4	**-3,2**	79,9	70,2	**-9,7**	65,2	60,8	**-4,4**	68,5	66,7	**-1,8**
024030 ZAP Périgueux	86,1	87,3	**1,2**	86,4	83,9	**-2,5**	87,6	82,8	**-4,8**	64,4	62,8	**-1,6**	65,3	71,8	**6,5**
024040 ZAP Bergerac	82,2	81,5	**-0,7**	82,3	82,2	**-0,1**	81,5	87,0	**5,5**	77,2	69,0	**-8,2**	64,5	68,0	**3,5**
024050 ZAP Est Dordogne	82,0	80,2	**-1,8**	85,5	83,7	**-1,8**	87,1	84,4	**-2,7**	65,3	63,9	**-1,4**	66,7	70,2	**3,5**
033010 ZAP Bordeaux Sud	88,8	87,4	**-1,4**	91,5	92,2	**0,7**	90,2	87,6	**-2,6**	65,7	68,0	**2,3**	70,1	71,5	**1,4**
033020 ZAP Bordeaux Nord	91,1	87,3	**-3,8**	89,2	89,9	**0,7**	89,1	89,5	**0,4**	64,1	59,8	**-4,3**	71,1	69,2	**-1,9**
033030 ZAP Bordeaux Rive droite	85,4	84,2	**-1,2**	90,1	90,1	**0,0**	82,3	85,8	**3,5**	70,8	69,6	**-1,2**	63	71,2	**8,2**
033040 ZAP Libourne	82,5	83,9	**1,4**	81,8	82,9	**1,1**	83,5	84,4	**0,9**	62,7	64,7	**2,0**	64,4	67,4	**3,0**
033050 ZAP Talence	89,4	87,3	**-2,1**	91,9	91,6	**-0,3**	90,9	94,7	**3,8**	66,7	63,3	**-3,4**	78,7	77,6	**-1,1**
033060 ZAP Sud Gironde	80,1	77,8	**-2,3**	81,6	82,6	**1,0**	83	85,2	**2,2**	61,8	63,2	**1,4**	76,2	74,8	**-1,4**
033070 ZAP Mérignac-Pessac	88,6	86,8	**-1,8**	91,0	92,3	**1,3**	89,3	92,3	**3,0**	68,2	54,8	**-13,4**	75,8	73,5	**-2,3**
033080 ZAP Médoc	81,2	80,4	**-0,8**	75,4	79,8	**4,4**	86,4	77,8	**-8,6**	67,4	71,0	**3,6**	70	71,1	**1,1**
033090 ZAP Arcachon	87,4	85,6	**-1,8**	87,9	87,4	**-0,5**	87,7	87,1	**-0,6**	72,2	66,7	**-5,5**	68,1	68,2	**0,1**
033100 ZAP Blaye	84,6	79,9	**-4,7**	82,9	81,9	**-1,0**	76,8	85,0	**8,2**	61,0	69,4	**8,4**	64,3	70,5	**6,2**
040010 Mont de Marsan - Aire sur l'Adour	89,0	87,5	**-1,5**	82,1	83,5	**1,4**	88,9	85,6	**-3,3**	73,3	69,0	**-4,3**	68,3	68,3	**0,0**
04020 Dax	87,1	87,0	**-0,1**	81,2	83,2	**2,0**	88,2	86,8	**-1,4**	77,6	75,1	**-2,5**	70,9	72,2	**1,3**
04030 Parentis Morcenx	85,6	83,5	**-2,1**	85,4	87,5	**2,1**	86,1	88,9	**2,8**	62,8	61,6	**-1,2**	62,5	68,7	**6,2**
047010 ZAP Villeneuve/Lot - Fumel	84,9	81,5	**-3,4**	74,8	76,4	**1,6**	90,5	91,7	**1,2**	80,2	65,6	**-14,6**	65,3	71,1	**5,8**
047020 ZAP Marmande Nérac	82,8	82,1	**-0,7**	82,8	79,7	**-3,1**	90,9	85,4	**-5,5**	71,9	73,4	**1,5**	62,4	63,2	**0,8**
047030 ZAP Agen	85,1	85,9	**0,8**	84,7	84,0	**-0,7**	90	85,3	**-4,7**	69,0	56,9	**-12,1**	75,4	76,7	**1,3**
064010 ZAP Pau Nay	89,8	86,4	**-3,4**	84,9	84,9	**0,0**	90,5	88,8	**-1,7**	72,6	64,2	**-8,4**	70,8	75,3	**4,5**
064020 ZAP Nive et Adour	95,7	86,0	**-9,7**	85,8	86,8	**1,0**	90,9	88,3	**-2,6**	84,3	72,2	**-12,1**	68,5	72,0	**3,5**
064030 ZAP Nives et Saison	92,1	84,6	**-7,5**	66,1	72,9	**6,8**	88,9	90,6	**1,7**	57,9	88,5	**30,6**	73,5	69,9	**-3,6**
064040 ZAP des Gaves	88,4	87,3	**-1,1**	79,7	83,7	**4,0**	85,8	89,3	**3,5**	77,0	73,0	**-4,0**	66,4	69,9	**3,5**
Minimum	**80,1**	**77,8**	**-2,3**	**66,1**	**72,9**	**6,8**	**76,8**	**70,2**	**-6,6**	**57,9**	**54,8**	**-3,1**	**62,4**	**63,2**	**0,8**
Maximum	**95,7**	**87,5**	**-8,2**	**91,9**	**92,3**	**0,4**	**90,9**	**94,7**	**3,8**	**84,3**	**88,5**	**4,2**	**78,7**	**77,6**	**-1,1**
Écart Max /Min	**15,6**	**9,7**	**-5,9**	**25,8**	**19,4**	**-6,4**	**14,1**	**24,5**	**10,4**	**26,4**	**33,7**	**7,3**	**16,3**	**14,4**	**-1,9**
Dordogne	**82,0**	**82,3**	**0,3**	**83,3**	**81,8**	**-1,5**	**71**	**74**	**3,0**	**63,0**	**68,0**	**5,0**	**65,8**	**70,3**	**4,5**
Gironde	**81,5**	**84,6**	**3,1**	**87,1**	**87,8**	**0,7**	**71**	**73,5**	**2,5**	**61,0**	**62,0**	**1,0**	**70,3**	**71,1**	**0,8**
Landes	**82,9**	**86,6**	**3,7**	**81,6**	**83,9**	**2,3**	**76**	**77**	**1,0**	**65,0**	**72,5**	**7,5**	**69**	**71,4**	**2,4**
Lot et Garonne	80,4	**83,2**	**2,8**	**80,5**	**80,3**	**-0,2**	**69,5**	**78,5**	**9,0**	**60,0**	**67,0**	**7,0**	**68,3**	**71,1**	**2,8**
Pyrénées Atlantiques	**85,0**	**86,2**	**1,2**	**82,6**	**84,8**	**2,2**	**74,5**	**76,5**	**2,0**	**72,0**	**70,0**	**-2,0**	**69,4**	**73**	**3,6**
Académie													***69,3***	***71,3***	***2,0***
Académie	**82,6**	**84,9**	**2,3**	**84,4**	**85,4**	**1,0**	**72**	**75**	**3,0**	**64**	**68**	**4,0**	**69,1**	**74,5**	**5,4**
France	**83,9**	**85,6**	**1,7**	**83,7**	**85,1**	**1,4**	73	**77**	**4,0**	**61**	**63**	**2,0**	**71,7**	**77,4**	**5,7**

En vert, calcul du SSA
En rouge, calcul national SIES

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

Dominique Charrazac
Bruno Forestier
Sébastien Fouchard
Pascale Guillois
Olivier Harmel
Pierre Kessas
Pierre Lacueille
François-Xavier Pestel
Pierre Pottez
Magalie Sabbah

Coordination : Catherine Darrouzet

Publication de la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC)
Mise en page : service communication - académie de Bordeaux

Nous suivre en ligne sur
ac-bordeaux.fr

@AcBordeaux

Académie de Bordeaux
Janvier 2021